

Vivre à Courlay



Janvier
2024

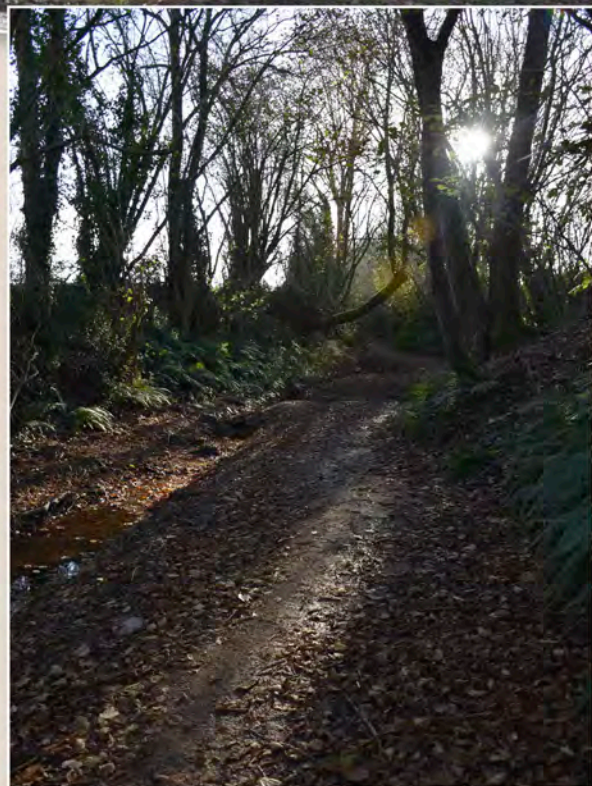




Parmi les travaux réalisés par nos agents techniques en 2023, il faut signaler les deux chantiers suivants :

- la classe des CM2 du groupe scolaire Ernest Pérochon, qui a été entièrement refaite (sol, murs, plafonds, rideaux, installation électrique, peintures, carrelages...),

- le chemin rural qui mène du bas de Baudin vers le quartier des Roches. Ici, il faut préciser que les matériaux utilisés pour les passages en bois proviennent de la démolition d'un bâtiment situé derrière le restaurant Le Courlis. Nous adressons toutes nos vives félicitations à nos agents pour ces travaux.



Le mot du Maire

Comme depuis de nombreuses années, deux temps forts associatifs ponctuent le mois de décembre : le Téléthon et la corrida, 23^e édition pour le premier et 35^e pour la seconde. Deux animations, qui, au-delà de leurs activités sportives et/ou culturelles, permettent des rassemblements humains importants, avec des moments de joie et de partage formidables. 800 coureurs plus 300 enfants pour la Corrida... des salles combles pour la danse, le chant, le théâtre ou encore le poker du côté du Téléthon. Je tiens à remercier tous les organisateurs de ces manifestations, ainsi que toutes les personnes impliquées dans leur réussite : secouristes, ambulanciers, médecin, ...

Le mois de décembre a aussi été marqué par l'inauguration de la Maison d'Assistantes Maternelle (MAM) et du restaurant Le Courlis.

La MAM avait ouvert ses portes le 4 avril dernier. Les quatre assistantes maternelles accueillent 16 enfants de 0 à 3 ans.

Le Courlis, quant à lui, entièrement rénové, reprendra son activité de bar restaurant en ce début d'année. La gérante, Johanna GUIGNARD, est prête et impatiente.

Je souhaite plein succès à toutes ces entrepreneuses.

Ces deux équipements ajoutés au restaurant scolaire recomposent et réhabilitent le cœur du bourg. La cour située rue St Eloi est devenue Allée des Petits Gourmets et offre une vue plus agréable depuis la place de l'église.

Par ailleurs, l'économie et la production d'énergie sont des sujets d'actualité.

Ainsi, les effacements de réseaux étant terminés depuis l'été rue de la Poste et Chemin du Bois, les nouveaux mâts d'éclairage sont installés. Nous avons également équipé 88 mâts d'éclairage public et remplacé les "lanternes boules" rue St Eloi et rue des Frênes par des lampes LED. En outre, 7 nouvelles horloges astronomiques ont été installées, permettant la programmation des horaires d'éclairage. L'éclairage public s'allume ainsi à 6 h 30 et s'éteint à 21 h. Enfin, le stade de foot annexe a aussi été équipé de lampes LED.

À propos d'économies d'énergies encore, un audit a été réalisé sur l'ensemble du complexe sportif Robert BOBIN et l'ancienne cantine scolaire. Cette étude permettra d'engager des travaux visant à réduire de 40% les consommations d'ici 2030.

Enfin, la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables a imposé aux communes de définir des "zones d'accélération" pour toutes les formes d'énergies renouvelables. Le conseil municipal a ainsi délibéré sur ce sujet le 11 décembre.

Pour terminer, nous avons obtenu le permis d'aménager pour le lotissement "Les Genêts", qui sera composé de 33 lots. C'est l'agence AREA Urbanisme qui nous accompagnera pour la réalisation de ce projet.

Votre bulletin municipal est prêt. Toutes les informations sur la vie de notre commune vous y attendent. Je vous en souhaite bonne lecture.

Le conseil municipal s'associe à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne et heureuse année 2024.

André Guillermic

Sommaire

| | |
|-----------------------|--------|
| Le mot du Maire | Page 1 |
| Sommaire | Page 2 |

MAIRIE

| | |
|--|----------------|
| Délibérations du Conseil Municipal | Pages 3 à 9 |
| Infos diverses | Pages 10 à 17 |
| Infos CSC | Page 18 |
| Etat civil 2023 | Pages 19 et 20 |
| Culture | Pages 21 et 22 |
| Histoire et Patrimoine | Page 23 |
| Agglo2B | Page 24 |

ÉCOLES et A.P.E.

| | |
|--|----------------|
| École maternelle Ernest Pérochon | Pages 25 et 26 |
| Ecole primaire Ernest Pérochon / UEE | Pages 27 et 28 |
| APE "Sac à dos" | Page 29 |
| École St Rémi | Pages 30 et 31 |
| APEL-OGEC | Pages 32 et 33 |

ENFANCE et PETITE ENFANCE

| | |
|--|---------|
| Accueil de Loisirs "Les Cour'lutins" | Page 34 |
| M.A.M. "1, 2, 3 Courlis" | Page 35 |

ASSOCIATIONS

| | |
|------------------------------------|----------------|
| À vos agendas | Page 36 |
| UNC | Page 37 |
| Atelier chorégraphique | Pages 38 et 39 |
| Handball | Page 40 |
| Tennis de table | Page 41 |
| Amicale Pétanque courlitaïse | Page 42 |
| AREC | Page 43 |
| Courlay Pêche-Loisirs | Page 44 |
| Loisirs-Adultes | Page 45 |
| Vidéo-Photo-Club-Courlitaïse | Page 46 |
| Les Tréteaux courlitaïse | Page 47 |
| Les Amis de La Tournivelle | Pages 48 et 49 |

SOCIAL & SANTÉ

| | |
|----------------------------------|----------------|
| ADMR | Pages 50 et 51 |
| Don du sang | Page 52 |
| Solidarité sans frontières | Page 53 |
| EHPAD | Pages 54 à 56 |

En couvertures :

- 15 années d'exposition artistique à Courlay...
- Quelques travaux réalisés par nos agents...
- Zoom sur... Les Tréteaux courlitaïse
- Téléthon et Corrida 2023 (Hommage à Serge SAUNIER, ancien président de Courlay-Animations)

Délibérations du Conseil Municipal

RÉUNION DU 10 JUILLET 2023

Renouvellement de la convention pour participation à l'épicerie solidaire de CERIZAY

Le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler cette convention avec une participation à hauteur de 1,83 € par habitant.

Ouverture d'un poste d'adjoint administratif principal

Un agent du service administratif ayant obtenu un examen professionnel peut bénéficier d'un changement de grade. Il peut être nommé adjoint administratif principal de 2^e classe sous réserve que le poste soit ouvert par décision du conseil municipal.

À l'unanimité, le conseil municipal décide d'ouvrir un poste sur ce nouveau grade et en parallèle de fermer l'ancien poste libéré.

RÉUNION DU 11 SEPTEMBRE 2023

Demande de subvention exceptionnelle de l'association Aikido club courlitaïs

Cette association a l'occasion d'organiser un stage sur COURLAY et demande une subvention exceptionnelle pour participer aux frais d'organisation.

Le conseil à l'unanimité décide d'octroyer à cette association une subvention exceptionnelle de 200 €.

Présentation du rapport du SVL

Monsieur le Maire présente comme chaque année le rapport d'activités 2022 du SVL. Pour information, ce rapport est téléchargeable sur le site du SVL.

RÉUNION DU 9 OCTOBRE 2023

Adhésion au service du CDG - dispositif de signalement des actes de violence, discrimination et harcèlement

Il s'agit d'une mission obligatoire pour chaque collectivité depuis la loi n° 2019-828 du 06/08/2019. Ce dispositif peut être mis en place en interne ou mutualisé, c'est cette dernière proposition qui est faite par le CDG 79 et la commune de COURLAY a donc la possibilité d'adhérer à ce dispositif mis en place par le CDG.

Le coût d'adhésion consiste en une part fixe par an de 35 € pour la commune (calculée en fonction du nombre d'agents dans la collectivité) et une part variable qui interviendra si un signalement est lancé, ce qui nécessiterait la rédaction d'un rapport qui serait facturé à hauteur de 50 € l'heure dans la limite de 3 heures soit un maximum de 150 €.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer à ce dispositif et ainsi de mutualiser ce risque.

Ouverture d'un poste d'agent de maîtrise principal pour un avancement de grade

Un agent du service restauration scolaire remplit les conditions pour bénéficier d'un avancement de grade et ainsi être nommé agent de maîtrise principal tout en libérant ainsi son poste d'agent de maîtrise donc sans augmenter le nombre de postes pourvus dans la collectivité.

Il convient néanmoins d'ouvrir ce nouveau poste sur le nouveau grade et supprimer l'ancien poste.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'ouvrir un poste d'agent de maîtrise principal sur la base de 22h12 hebdomadaires à compter du 01/12/2023 pour pouvoir promouvoir cet agent.

Délibérations du Conseil Municipal

Avenant pour augmenter le tarif d'achat des repas à domicile par le C.I.A.S - AGGLO2B
Avant cet avenant, le tarif d'achat par le CIAS des repas à la commune de COURLAY s'élevait à 7,80 €.
Le C.I.A.S. propose de l'acheter au tarif de 8,46 € à partir du 01/10/2023.
Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette augmentation.

Taux de repas du restaurant scolaire soumis à TVA pour prestations à deux communes extérieures

Monsieur le Maire rappelle que depuis septembre 2022, la commune de COURLAY vend des repas à deux communes extérieures : Brétignolles et Cirières. Alors que la collectivité est exonérée de soumettre ses tarifs à la TVA pour les repas servis aux enfants de la commune, elle doit par contre appliquer la T.V.A. pour les repas vendus à l'extérieur.
Il convient donc de calculer la proportion de repas vendus à l'extérieur pour définir le pourcentage de repas soumis à TVA.
Il s'avère que pour l'année scolaire 2022-2023, ce taux s'élève à 30% du total des repas fabriqués. Ce taux sera donc applicable jusqu'à la fin de l'année 2023. Il conviendra en décembre 2023 de refaire le calcul pour l'année civile 2024.

RÉUNION DU 13 NOVEMBRE 2023

Création d'un poste d'adjoint technique au sein des services techniques

Monsieur le Maire signale qu'un agent des services techniques, actuellement au grade d'agent de maîtrise principal va partir en retraite au 1^{er} semestre 2024. Il conviendrait d'anticiper ce départ en ouvrant un poste d'adjoint technique à compter du 01/01/2024 sur la base d'un temps complet.
Le Conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Rédaction des actes administratifs lors de conventions de passage sur terrains privés confiés à l'office notarial de La Chapelle St Laurent

Monsieur le Maire signale au conseil municipal que régulièrement la collectivité a besoin de passer des conventions avec des personnes privées lors de divers travaux publics pour passer sur des terrains privés. En effet, lors de la pose de canalisations, de construction de réserves incendie, d'installation d'équipements publics type abri bus etc..., il s'avère parfois nécessaire de passer sur un terrain n'appartenant pas à la collectivité mais constituant une propriété privée. Pour formaliser cette servitude, il convient de passer un acte authentique qui doit être enregistré ensuite au service des hypothèques.
La collectivité n'ayant pas de personnel formé pour établir de tels actes qui demandent des compétences juridiques particulières, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de confier systématiquement la rédaction de ces actes à un office notarial.
Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition. Ces actes seront établis par Maître SANTUCCI, notaire à La Chapelle St Laurent.

Adhésion au contrat d'assurances statutaires du CDG pour la période de 2024 à 2027

Il s'agit d'une assurance qui permet de récupérer une partie des salaires versés aux agents en arrêts de maladie. En effet, soit la collectivité s'auto-assure et donc accepte la prise en charge de ces paiements de salaires qui sont obligatoires vis-à-vis de l'agent, soit elle s'assure pour en obtenir le remboursement partiel en fonction de son choix d'assurance.
Actuellement la collectivité est assurée et récupère 90% du salaire versé avec une franchise de 10 jours par arrêt de travail.
Les taux proposés par le nouveau contrat proposé par le CDG sont en hausse très sensible. Cette hausse est causée par une sinistralité en augmentation sur l'ensemble du territoire.

Délibérations du Conseil Municipal

Plusieurs propositions sont faites aux élus qui, après avoir pris connaissance du coût de l'assurance et du montant des remboursements obtenus sur les 5 dernières années décident à l'unanimité :

- de renouveler le contrat d'assurance sur les risques statutaires,
- d'opter pour un remboursement à 80% avec une franchise de 10 jours.

Le taux est de 6,73% de la masse salariale pour les agents CNRACL qui ne perçoivent rien de la CPAM et 0,70 % pour les agents IRCANTEC, ces derniers percevant une partie de leurs indemnités journalières par la CPAM.

Renouvellement de la convention avec le cinéma du Bocage pour les séances de cinéma proposées aux collégiens avant chaque période de vacances

L'objectif est de proposer aux collégiens de COURLAY scolarisés à CERIZAY, 4 séances de cinémas dans l'année avant chaque période de vacances d'octobre 2023 à juin 2024, à un tarif préférentiel pour le jeune avec une participation de la commune d'un montant de 1 € par place de cinéma.

Pour l'année 2022-2023 : 12 séances ont été utilisées par des jeunes courlitaix.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler cette opération avec le cinéma du Bocage pour l'année scolaire 2023-2024.

Rapport d'activités de l'Agglo2B

Le rapport d'activités de l'Agglo2B pour l'année 2022 est présenté aux élus. À noter que ce rapport peut être consulté par tout administré sur le site de l'Agglo2B. Il suffit d'aller sur le site de l'Agglo2B et mettre dans le moteur de recherche : rapport d'activités 2022, puis aller sur le lien du dernier rapport.

Adhésion au service proposé par le CDG "Mobilité et évolution professionnelle"

Il s'agit d'un service que la collectivité a l'obligation de procurer à tout agent qui envisage une mobilité professionnelle ou un changement d'activité qui peut être autant interne qu'externe. Le CDG propose des bilans de compétences et des conseils en évolution professionnelle avec un service spécifique qui est formé sur ce sujet précis. Il applique un tarif d'adhésion annuel forfaitaire de 150 € par an qui permet aux agents quel que soit le nombre de personnes intéressées d'obtenir des conseils et une demi-journée pour établir un bilan professionnel.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer à ce service du CDG.

RÉUNION DU 11 DÉCEMBRE 2023

Vote des tarifs pour 2024

Le conseil municipal à l'unanimité décide une augmentation de 5% pour faire face aux augmentations des frais d'entretien des salles, notamment en matière d'énergie.

| DÉSIGNATION | Tarifs 2024 |
|---|-------------|
| SALLE DES FÊTES ET ESPACE DU MIDI | |
| 1 salle avec bar pour les associations et les entreprises de la commune | 124 € |
| 1 salle avec bar pour les associations et les entreprises hors commune | 230 € |
| 1 salle avec bar pour les habitants de la commune, | 230 € |
| 1 salle avec bar pour les habitants hors commune | 292 € |
| Vin d'honneur ou 1 salle seule pour les habitants de la commune | 150 € |
| Vin d'honneur ou 1 salle seule pour les habitants hors commune | 208 € |

Délibérations du Conseil Municipal

| | |
|--|--------|
| 1 salle avec espace traiteur pour les associations et les entreprises courlitaïses | 257 € |
| 1 salle avec espace traiteur pour les associations et les entreprises hors commune | 348 € |
| 1 salle avec espace traiteur pour les habitants de la commune | 348 € |
| 1 salle avec espace traiteur pour les habitants hors commune | 510 € |
| * 1/2 jour pour préparation pour les habitants de la commune | 75 € |
| * 1/2 jour pour préparation pour les habitants hors commune | 115 € |
| Location 2 salles simultanées / les habitants de la commune : 2 j1/2 consécutifs | 763 € |
| Location 2 salles simultanées / les habitants hors commune : 2 j1/2 consécutifs | 1046 € |
| Location des 2 salles pour une journée pour les habitants de la commune | 518 € |
| Location des 2 salles pour une journée pour les habitants hors commune | 753 € |
| Location 2 salles pour une journée pour associations et entreprises courlitaïses | 434 € |
| Location 2 salles pour une journée pour associations et entreprises hors commune | 672 € |
| CAUTION POUR MICRO SONO : par micro | 446 € |
| SALLE MARIE BERTHELOT | |
| Repas | 47 € |
| SALLE ANCIEN RESTAURANT SCOLAIRE | |
| Repas pour les associations | 68 € |
| SALLE ROBERT BOBIN | |
| Vin d'honneur pour les associations courlitaïses ou habitants de la commune | 76 € |
| Vin d'honneur pour les habitants hors commune | 115 € |
| Repas, banquet pour les habitants de la commune | 133 € |
| Repas, banquet pour les habitants hors commune | 231 € |
| Repas pour les associations et les entreprises | 95 € |
| Ménage | 64 € |
| SALLE DU STADE MUNICIPAL | |
| Repas | 106 € |
| CAUTIONS | |
| Caution pour une salle | 119 € |
| Caution pour deux salles | 237 € |
| Tarif pour refaire les clés d'une salle louée | 115 € |
| Pour toute location de salle, le deuxième jour consécutif est ½ tarif | |
| DROITS DE PLACE | |
| Vente de produits alimentaires | 3,15 € |
| Droits de place avec branchement électrique | 5,80 € |
| Vente autres produits | 57 € |
| LOCATION DE MATÉRIELS | |
| Tables | 2,63 € |
| Bancs | 1,42 € |
| Chaises | 0,56 € |
| Forfait transport tables, bancs et chaises | 24 € |

DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal

| CIMETIÈRE | |
|---|---------|
| Cinquantenaire : le m ² | 58 € |
| Colombarium : * trentenaire : acquisition + 1 ^e concession | 670 € |
| * cinquantenaire : acquisition + 1 ^e concession | 1 132 € |
| * Renouvellement concession pour 30 ans | 100 € |
| Cavurne : * Trentenaire : acquisition | 390 € |
| * 1 ^e concession de 30 ans | 111 € |
| * Renouvellement concession pour 30 ans | 111 € |
| Plaque sur stèle jardin du souvenir | 61 € |
| DIVERS | |
| Photocopie * noir et blanc A4 | 0,20 € |
| * noir et blanc A3 | 0,35 € |
| * couleur A4 | 0,50 € |
| * couleur A3 | 1,00 € |
| Fax : * 1 ^e feuille | 0,80 € |
| * feuilles suivantes | 0,50 € |

Monsieur le Maire propose également à partir du 01/01/2024 une nouvelle répartition de la recette concernant le cimetière. Jusqu'alors ces recettes étaient réparties entre le CCAS et la commune à hauteur de 1/3 des recettes pour le CCAS et 2/3 des recettes pour la commune. Cette répartition ne s'avère pas satisfaisante car elle entraîne des écritures complémentaires qui ne sont pas justifiées. À partir du 01/01/2024, il propose donc que la totalité de la recette soit affectée à la commune puisque c'est celle-ci qui finance les dépenses de gestion du cimetière.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ces tarifs et l'imputation budgétaires à la commune des recettes concernant le cimetière.

Mise en place des zones d'accélération pour les énergies renouvelables

Depuis le vote de la loi A.P.E.R. du 10/03/2023 relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables, chaque collectivité doit définir sur son territoire des zones d'accélération pour l'implantation de production d'énergies renouvelables. En l'absence de vote de ces zones, tout le territoire de la commune est considéré comme potentiellement ouvert à l'installation de telles énergies renouvelables.

Une réunion d'explication a eu lieu à CERIZAY à laquelle toute la population courlitaïse a été invitée et suite à cette réunion, la commune doit désormais arrêter ses zones d'accélération pour l'implantation des énergies renouvelables.

Sur le territoire courlitaïse ont été désignées les zones suivantes :

Éolien : les parcelles cadastrées section AB n° 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 62, 64, 66, 67, 69, 103, 104, 105 d'une surface totale de 7,07 hectares pourraient être retenues comme zone d'accélération pour des projets de parc éolien. Ces parcelles sont situées au lieu-dit Le Coudray. Le conseil municipal émet un avis favorable à la majorité : 18 votes favorables et 1 abstention.

Centrales photovoltaïques au sol sur sols dégradés ou pollués : la parcelle cadastrée section AC n° 132 d'une surface totale de 1,10 hectares, pourrait être retenue comme zone d'accélération pour des projets de centrale parc photovoltaïque au sol.

Délibérations du Conseil Municipal

Il s'agit d'une parcelle située à Beauvais. Le reste de la commune est classé en neutre. Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Parcs agrivoltaïques : La commune fait le choix de rester neutre sur cette filière. Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Méthanisation : pas de zone car pas de réseau de gaz sur le territoire. La commune fait donc le choix de rester neutre sur cette filière. Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Révision du régime indemnitaire des agents

Il s'agit de revoir le régime indemnitaire des agents ce qui est obligatoire au moins tous les 2 ans. La commune dotée d'un CST (comité social territorial) commun avec l'EHPAD. L'objectif est dans la limite du possible de verser un régime indemnitaire identique entre les deux structures pour des postes similaires. Le conseil municipal a donc défini les montants maximums attribuables en fonction des missions confiées aux agents, de leurs responsabilités et de leur implication.

Celui-ci sera applicable à compter du 01/01/2024.

Monétisation du CET

Le compte épargne temps est un dispositif que la collectivité a l'obligation de mettre en place à la demande d'un agent. Il s'agit de la possibilité offerte aux agents quand ils n'utilisent pas l'intégralité de leurs droits à congés payés ou à RTT au cours d'une année, de les déposer sur un compte pour les utiliser ultérieurement selon leurs besoins. La collectivité a délibéré pour sa mise en place en 2014 mais à l'époque elle n'a prévu que la possibilité de déposer des jours de congés non pris et de les utiliser mais pas de les monétiser c'est-à-dire de demander à l'employeur de lui payer en cas de départ de la collectivité. Or, il s'avère qu'en cas de mutation, les agents veulent prendre leurs jours placés sur CET avant de partir et cela réduit d'autant leur préavis de départ, ce qui peut être très perturbant pour le fonctionnement du service car il faut aussi du temps à la collectivité pour recruter un remplaçant.

Le conseil municipal décide donc à l'unanimité d'autoriser la monétisation du C.ET en combinant notamment plusieurs options dans les proportions souhaitées par l'agent parmi les options suivantes : soit par leur prise en compte au sein du régime de retraite additionnelle (uniquement pour les agents titulaires affiliés à la CNRACL), soit par leur indemnisation à un tarif réglementaire défini par l'Etat.

Clôture des budgets lotissements Les Charmes 1 et Les Charmes 2

Ne restant plus aucune parcelle dans ces lotissements, le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à leur clôture.

Taux de repas du restaurant scolaire soumis à TVA

La commune vendant une partie des repas préparés au restaurant scolaire aux communes extérieures de Brétignolles et Cirières, il convient de définir le taux de repas soumis à T.V.A. pour l'année civile 2024.

Après calcul du nombre de repas vendus à ces deux collectivités de décembre 2022 à novembre 2023 inclus, il s'avère que ce taux s'élève à 37%. À compter du 01/01/2024, la collectivité appliquera donc ce nouveau taux.

Convention avec le CSC pour la participation de la commune aux frais de fonctionnement de la structure CSC de CERIZAY

Monsieur le Maire rappelle que les habitants de COURLAY peuvent bénéficier des divers

Délibérations du Conseil Municipal

services et animations organisés par le C.S.C. de CERIZAY et que les finances de cette structure sont en assez forte baisse depuis plusieurs années suite au désengagement de plusieurs financeurs. Il précise les missions et activités de l'organisme et rappelle que le CSC vient régulièrement exposer tant ses projets que ses réalisations. Il propose d'ores et déjà de renouveler en 2023 la subvention de 1,50 € par habitant. La commune renouvelle à l'unanimité cette contribution.

Signature de la motion proposée par le CDG79 pour la promotion interne des agents

Monsieur le Maire signale au conseil municipal que l'attractivité de la Fonction Publique Territoriale est une préoccupation de nombreuses collectivités locales qui n'arrivent pas à pourvoir les postes dont elles ont besoin par manque de perspectives d'évolution de carrière des agents de la FPT.

Il précise qu'il existe néanmoins des possibilités de promotion interne (article L 523-1 du CGFP) qui permettent aux agents sans passer de concours (ce mode de recrutement restant la règle dans la FPT), de bénéficier d'un changement de cadre d'emplois. Néanmoins, ceux-ci sont soumis à des quotas stricts qui limitent très fortement les possibilités pour les employeurs de reconnaître les capacités des agents et de favoriser leur motivation. Il présente aux élus les statistiques des années précédentes qui démontrent ce manque d'attractivité : par exemple pour le grade de rédacteur territorial, en 2022, 68 dossiers ont été déposés auprès du CDG 79 qui est chargé de l'attribution des postes en promotion interne pour l'ensemble des collectivités territoriales du département et seulement 3 nominations ont été réellement possibles en raison des quotas soit 4% des personnes éligibles au dit grade.

Il signale donc qu'il serait nécessaire d'assouplir la réglementation afin de permettre d'ouvrir les quotas de promotion interne plus largement et leur propose donc d'adopter la motion suivante :

"Afin de favoriser la promotion interne, outre l'accès par concours interne, chaque collectivité territoriale ou chaque centre de gestion fixe, pour chaque cadre d'emplois et eu égard aux besoins d'emplois exprimés et recensés sur leur territoire d'intervention, la proportion de postes qui peuvent être proposés aux fonctionnaires pour une nomination suivant l'une des modalités ci-après :

1° Examen professionnel donnant lieu à l'établissement d'une liste d'aptitude dans les fonctions publiques territoriales et hospitalières,

2° Liste d'aptitude établie par appréciation de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle des candidats.

Sans renoncer à son pouvoir d'appréciation, l'autorité chargée d'établir la liste d'aptitude tient compte des lignes directrices de gestion prévues au chapitre III du titre 1^{er} du livre IV.

Les statuts particuliers peuvent prévoir l'application de ces deux modalités sous réserve qu'elles bénéficient à des candidats placés dans des situations différentes".

Le conseil municipal accepte cette motion à l'unanimité.

Infos diverses

BILAN Maison des Assistantes Maternelles

| LOT | MARCHÉ INITIAL H.T | AVENANTS H.T | TOTAL H.T | TOTAL TTC |
|--|-----------------------|-------------------|---------------------|---------------------|
| ARCHITECTE | 34 560,00 € | 0,00 € | 34 560,00 € | 41 472,00 € |
| SPS + CONTRÔLES TECHNIQUES | 5 925,00 € | | 5 925,00 € | 7 110,00 € |
| GEREDIS | 1 200,00 € | 0,00 € | 1 200,00 € | 1 440,00 € |
| 1 : Terrassement, V.R.D. | 20 203,84 € | | 20 203,84 € | 24 244,61 € |
| 2 : Gros œuvre, démolition, désamiantage | 104 566,06 € | 4 350,42 € | 108 916,48 € | 130 699,78 € |
| 3 : Ravalement | 6 137,25 € | | 6 137,25 € | 7 364,70 € |
| 4 : Charpente bois | 38 887,75 € | -104,44 € | 38 783,31 € | 46 539,97 € |
| 5 : Couverture, bardage Zinc | 38 503,30 € | | 38 503,30 € | 46 203,96 € |
| 6 : Couverture, bardage métallique | 29 095,95 € | | 29 095,95 € | 34 915,14 € |
| 7 : Menuiseries extérieures | 19 471,54 € | -1 902,12 € | 17 569,42 € | 21 083,30 € |
| 8 : Menuiseries intérieures | 20 266,24 € | -618,65 € | 19 647,59 € | 23 577,11 € |
| 9 : Cloisons sèches, isolation | 29 975,40 € | -506,34 € | 29 469,06 € | 35 362,87 € |
| 10 : Carrelage, faïence | 6 805,05 € | | 6 805,05 € | 8 166,06 € |
| 11 : Peinture, revêtement de sols | 22 755,05 € | | 22 755,05 € | 27 306,06 € |
| 12 : Faux plafonds | 3 434,07 € | | 3 434,07 € | 4 120,88 € |
| 13 : Plomberie, chauffage, ventilation | 74 500,00 € | | 74 500,00 € | 89 400,00 € |
| + option : reprise sur réseau extérieur | 3 318,20 € | | 3 318,20 € | 3 981,84 € |
| 14 : Electricité | 30 000,00 € | | 30 000,00 € | 36 000,00 € |
| + option : portier interphone vidéo | 2 350,00 € | | 2 350,00 € | 2 820,00 € |
| TOTAL | 491 954,70 € | 1 218,87 € | 493 173,57 € | 591 808,28 € |

FINANCEMENT DÉFINITIF

| | |
|----------------------------------|------------------|
| Subvention Conseil départemental | 84 720 € |
| Subvention État DETR | 193 824 € |
| Récupération TVA | 98 651 € |
| À la charge de la commune | 214 613 € |
| TOTAL | 591 808 € |



Infos diverses

TRAVAUX SUR ÉCLAIRAGE PUBLIC POUR ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Pour faire des économies d'énergie maximales sur la commune, il a été décidé de modifier de nombreux systèmes d'éclairage public pour les équiper de leds et de matériels plus adaptés et moins énergivores.

Changement de 88 boules sur mâts dans le centre bourg

Coût : 50 727 € TTC

Subvention du SIEDS : 10 000 €

Récupération par FCTVA : 8 116 €

Changement des horloges astronomiques

Coût : 5 751 € TTC

Subvention du SIEDS : 2 888 €

Récupération par FCTVA : 920 €

Changement de 16 mâts pour la rue St Eloi et la rue des Frênes

Coût : 9 348 € TTC

Subvention du SIEDS : 4 498 €

Récupération par FCTVA : 1 495 €

Changement de l'éclairage du terrain de foot

Coût : 19 550 € TTC

Subvention de Bouygues : 11 404 €

Récupération par FCTVA : 3 128 €

Coût total : 85 376 € avec des subventions de 28 790 € et un remboursement de TVA de 13 659 €, soit un coût réel pour la commune de 42 927 € (50% du coût réel).



Infos diverses

Inauguration de la M.A.M. et du restaurant "Le Courlis"

Parmi les projets du conseil municipal figuraient la création d'une M.A.M. (Maison des Assistantes Maternelles) et la réouverture du restaurant "Le Courlis".

À l'heure où ce Vivre à Courlay vous est distribué, les deux projets sont aboutis, et le samedi 2 décembre dernier, les deux structures nouvelles étaient inaugurées par monsieur le Maire, ses conseillers municipaux, en présence de plusieurs personnalités, parmi lesquelles on pouvait voir madame le sous-préfète de Bressuire, le sénateur, le président de l'Agglo2B, le conseiller régional et la conseillère départementale, ainsi que le président du SIEDS.

Chacun des invités a pu reconnaître la qualité du travail réalisé dans ces deux bâtiments, qui chacun à leur manière, vont redynamiser ce quartier de Courlay.

Après les discours de chaque représentant des instances qui ont permis à ces projets de se concrétiser, monsieur le maire a invité l'assistance au traditionnel "verre de l'amitié".



ÉMILIE, LAËTITIA, HÉLÈNE et CHLOÉ, les quatre assistantes maternelles de la M.A.M., qui accueillent vos enfants du lundi au vendredi.



Johanna GUIGNARD, la gérante du restaurant "Le Courlis".

Infos diverses

Repas des Aînés

C'était le 18 octobre dernier, et traditionnellement, la commune organisait son "Repas des Aînés".

Près de 240 personnes ont répondu à l'invitation, à la salle des Fêtes de Courlay.

Le repas avait été préparé par Aurélie, de La Carte d'Auré.

L'animation de ce moment de convivialité a été assuré par Christophe Fuzeau, musicien, compositeur et interprète bien connu à Courlay.



Vœux du Maire-Nouveaux arrivants-Maisons fleuries

Ce samedi 6 janvier, Monsieur le Maire présentait ses vœux à la population. Après un point sur les projets menés à terme en 2023, la Maison des Assistantes Maternelles, le réaménagement du restaurant Le Courlis, avant son ouverture prochaine, la classe des CM2 de l'école Ernest Pérochon, le chemin de Baudin aux Roches Neuves, les différents travaux de voirie et d'économies d'énergie..., il accueillait les nouveaux arrivants sur la commune, et récompensait les habitants qui avaient le plus œuvré pour l'embellissement du bourg et des villages.

Parmi les lauréats, pour 2023, on notait la présence de :

M. et Mme **BERNARD** Charles et Eliane,

M. et Mme **BLAUD** André et Anne-Marie,

M. et Mme **DOUX** Claude et Monique,

M. et Mme **FAVREAU** Marcel et Marie-Madeleine,

M. et Mme **FRUCHET** Michel et Louissette,

M. et Mme **FUZEAU** Roger et Gisèle,

Mme **GEFFARD** Marie-Josèphe,

M. et Mme **GOBIN** Jacky et Viviane.



Infos diverses

PASSEPORT du CIVISME, année 5 : C'est reparti !

Les enfants de la classe de CM1 et de la classe UEE de l'école Ernest Pérochon ont reçu leur livret au retour des vacances de la Toussaint, en présence de leurs ambassadeurs, des enseignants, d'un représentant de l'Éducation Nationale et de représentants de parents.

Les enfants auront 2 ans pour mener à bien leurs missions. Comme l'an passé, des missions collectives réalisées en classe avec leur enseignant et des missions individuelles leur sont proposées. Elles vont permettre aux enfants de se préparer à leur vie de citoyen et d'adulte.

Ils ont d'ailleurs mené à bien leurs premières missions, dès le 11 novembre, en venant nombreux à la cérémonie, et le jour du Téléthon, où le score "olympique" de 2024 points a été largement dépassé, sur le stand des jeux en bois. Merci à eux.

Parmi ces actions, l'une d'entre elles est proposée à tous les courlitaïs.

Vous êtes tous invités à participer à une action pour la protection de l'environnement.

Un "grand nettoyage de printemps" aura lieu le samedi 16 mars 2024.
Il s'agira de ramasser les déchets aux abords de nos routes.

Rendez-vous à 10 h 00 devant la mairie.

(Apportez vos gants. Les sacs poubelles vous seront fournis.)

Nous comptons sur vous !



Remise des livrets le 6 novembre 2023



Souvenir du Grand Nettoyage du mars 2023



Infos diverses

INTERMÈDE NORD 79

LEAO : Lieu d'Ecoute, d'Accompagnement et d'Orientation des personnes concernées par la violence au sein du couple.

Le point de départ : "l'humiliation, la privation, le rabaissement, les menaces, les insultes, les coups ..."

À l'association INTERMEDE NORD 79, ce service a vu le jour en 2018. Son implantation était alors uniquement bressuiraise. Depuis 2022, des permanences ont été mises en place à Thouars et en mars 2023 à Parthenay. Ce service se veut mobile pour couvrir au maximum tout le nord du département. L'accueil y est gratuit et anonyme. L'écoute est confidentielle et l'accompagnement donne accès aux premières informations sur les droits et dispositifs existants. L'orientation auprès des professionnels se fait grâce au Réseau STOP VIOLENCE 79.

L'association mène des actions de sensibilisation sur les violences conjugales et les enfants victimes, auprès du grand public mais aussi en milieu scolaire, auprès des professionnels de l'éducation, de la santé, de la justice, du soin, et dans les entreprises, ...

Contacts : Marie BERNARD (07 77 08 72 49) - Agnès PECHEREAU (06 30 08 47 53)

INTERMÈDE NORD 79 : 3 rue Duguesclin - 79300 BRESSUIRE (05 49 81 23 72 / 06 23 04 16 54).



Il n'y a pas d'âge pour apprendre.
CLÉ, au service du territoire

On a toujours du mal à croire les chiffres, et à imaginer des vies sans pouvoir communiquer, lire, écrire, compter, pourtant tout est bien réel !

Environ 30.000 personnes en Deux-Sèvres sont en situation d'illettrisme. De nombreuses autres doivent apprendre le français, ou sont en situation d'analphabétisme.

Depuis 1986 l'association **CLÉ** : Communiquer, Lire, Ecrire aide chaque année entre 150 et 200 personnes dans ce cas.

Essayez d'imaginer les difficultés que vous rencontreriez au quotidien si vous étiez à leur place !

Pour vous déplacer, communiquer avec votre entourage, aller faire vos courses, suivre l'éducation de vos enfants, prendre des rendez-vous, rencontrer le médecin, payer des factures, remplir des documents administratifs... être autonome tout simplement, **comment feriez-vous ?**

Avec sept salariées et une quarantaine de bénévoles, nous intervenons à Secondigny, Moncoutant et Parthenay pour aider ces adultes à (ré) apprendre ces savoirs de base. Si dans votre entourage ou sur votre lieu de travail vous rencontrez des personnes qui ont besoin d'améliorer leur cadre de vie, soyez très vigilants, **avec délicatesse, essayez de les inviter à nous rejoindre**. Ils vous en seront reconnaissants.

Pour la moitié d'entre eux, ils travaillent, mais ne peuvent pas évoluer et restent sur des tâches basiques, malgré leurs connaissances, leur savoir et leurs compétences. Ils arrivent très bien à masquer leurs difficultés, mais ce serait tellement plus **valorisant** pour eux de savoir se **débrouiller seul(e)s**. N'avez-vous jamais rencontré de mamans à l'école, avec lesquelles vous ne parlez jamais, simplement parce qu'elles ne parlent pas bien notre langue ?

CLÉ peut les aider, il suffit parfois juste de rencontrer une personne bienveillante qui leur donne la **bonne information**.

Vous pouvez les aider, donnez- leur notre contact.

Si vous souhaitez nous soutenir, devenez bénévole, administrateur, venez nous voir, ou faites un don

associationcle.fr/don

| | | |
|------------|---|-------------------------------------|
| PARTHENAY | ☎ | 07 71 68 94 89 |
| SECONDIGNY | ☎ | 05 49 95 15 92 |
| MONCOUTANT | 📍 | 7, rue Jean-Macé 79200 Parthenay |
| | 🌐 | associationcle.fr |
| | ✉ | cle@cc-parthenay.fr |

Réalisé avec des personnes en situation d'illettrisme, en formation à CLÉ

Infos diverses



Atout Services

EMPLOI SOLIDAIRE

Vous avez besoin de personnel pour une tâche particulière ?
Que vous soyez une entreprise, une collectivité, une association ou un particulier

Vous recherchez un emploi ?
Nous vous proposons des missions de travail en accord avec vos attentes et vos disponibilités

Contacts : 05 49 65 38 67 / contact@atoutservices79.fr
18 place du 5 mai à Bressuire
Adresse temporaire : 9 rue Barante à Bressuire
Intervention sur le territoire de l'Agglo2b

L'emploi gagnant pour tous !

UN PETIT BOÎTIER POUR SAUVER LA VIE...

Vous êtes une personne seule, ou une personne âgée ?

Ce petit boîtier peut vous sauver la vie, en cas d'intervention d'urgence à votre domicile. C'est une initiative du LIONS'CLUB, et la participation du Centre Social du Cerizéen permet d'en assurer la diffusion la plus large possible dans votre commune.

Il est à votre disposition, à Courlay, gratuitement, à la mairie et auprès de la pharmacie GOBIN.

Ce petit boîtier, à placer dans votre réfrigérateur contient :

- une fiche à remplir par vos soins, pour indiquer votre identité, et éventuellement les traitements en cours, et à remettre dans le boîtier,
- un petit autocollant signalant votre participation à ce programme ; il est à coller sur votre porte d'entrée, à l'intérieur, ou sur la porte de votre réfrigérateur.

Tout cela permettra aux secours d'avoir tous les renseignements vous concernant dans le cas où ils devraient intervenir en urgence.

Une nouvelle entreprise sur notre commune : Le Lotus Scintillant

Angélique DELANEUVILLE a installé son atelier à La Landremière, depuis octobre dernier. Elle est créatrice de bougies parfumées, de fondants et de parfums d'ambiance (sprays, diffuseur à bâtonnets et poudres parfumées), à base de cire naturelle végétale, de parfums provenant de Grasse ou de Suisse, certifiés sans CMR (cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques) et sans Phtalates (perturbateurs endocriniens), d'alcool végétal et de bicarbonate.

Elle crée aussi des sacs et des accessoires personnalisés.

Elle diffuse ses créations sur son site Internet, elle peut organiser des réunions à domicile et vend aussi sur certains marchés.

Pour plus d'informations :
contact@le-lotus-scintillant.fr
www.le-lotus-scintillant.fr
06 69 67 47 03



Angélique Delaneuville
Créatrice de bougies, fondants & parfums d'ambiance
Sacs & accessoires personnalisés
Idées cadeaux

www.le-lotus-scintillant.fr
contact@le-lotus-scintillant.fr

 Le Lotus Scintillant

06-69-67-47-03
11 La Landremière - 79440 Courlay
Siret : 919 101 870 00017

Infos diverses

Communauté locale de Courlay

Le presbytère est en vente. Une page se tourne. Depuis près de 100 ans, le presbytère, propriété du diocèse, accueillait les prêtres au service de la paroisse de COURLAY, jusqu'en janvier 2009. Il fut alors proposé à Joseph BOYER, notre diacre. Une partie de ce grand bâtiment restait à la disposition de notre communauté. Des travaux s'imposaient, une trentaine de bénévoles ont effectué ce travail pour qu'en septembre 2009 Joseph et son épouse puissent s'y installer. Ils y sont restés pendant 13 ans. Le presbytère n'ayant plus d'occupant, dans la partie logement, le diocèse a décidé de le vendre. Pour l'instant, la communauté l'occupe pour les réunions, la messe de la semaine en hiver, les permanences le samedi matin. Un autre local est prévu dans le courant de l'année 2024. Nous vous tiendrons informés.

Nous avons à COURLAY une messe tous les 1^{ers} week-end du mois, soit le samedi soir à 18 h, soit le dimanche matin à 10 h 30 et 1 ou 2 jeudi(s) par mois suivant la disponibilité du père POIDEVINEAU.

Aux environs du 15 Août, une célébration a lieu à la grotte de la Salette, rue des champs de la Grange.

Pour toutes informations de demande d'intention de messe, une permanence a lieu tous les samedis matin au presbytère situé 32 rue du Pied du Roy de 10 h à 11 h.

Pour toutes demandes de baptême et mariage, s'adresser au presbytère de MONCOUTANT (05 49 72 60 20), ou par mail, paroisse.moncoutant@gmail.com.

Pour les sépultures, Jeanine DOYEN-GUITTON (06 72 30 76 77) ou M. Thérèse NEAU (05 49 72 31 01).

Nous allons nous retrouver le samedi 10 Février 2024 à la Salle du midi pour partager la galette des rois.

Toute l'équipe de la communauté locale vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, ainsi que tous nos vœux pour l'année 2024.



FNATH (Association des Accidentés de la Vie)

Une association qui informe, conseille et défend :

- les accidentés (travail, route, médical),
- les malades (d'origine professionnelle ou pas),
- les handicapés.

Les accidentés de la vie : accidentés du travail ou de la route, maladie professionnelle, victimes de l'amiante, de harcèlement, de cancer, de maladie, de handicap, accidents domestiques, invalidité, retraite, législation du travail, reclassement professionnel, assurance chômage, professions libérales ou fonction publique...

Le service de conseil et défense vous informe de vos droits, vous accompagne dans vos démarches administratives, vous défend et établit vos recours, vous assiste devant les tribunaux, vous assiste dans la procédure en cas de licenciement...

L'accompagnement social pour une aide à l'emploi, une aide à la constitution de dossiers, une aide à la demande de subventions...

Le délégué de la FNATH pour la commune de Courlay
Jean-Marc BICHOT (06 14 86 15 75)

La commune de Courlay est partenaire du Centre Socio-Culturel du Cerizéen (CSC). En tant que conseillère municipale, Catherine Gonnord participe à la vie statutaire de notre association.

Le CSC est une structure d'animation de la vie sociale et compte 1 764 adhérents de toutes les communes du Cerizéen.

Ouvert à tous, il offre une large palette d'activités répondant aux besoins et aux envies des habitants de la petite enfance à la personne âgée. (Accueil de loisirs, ateliers parents-enfants, transport solidaire, activités séniors et bien être ...)

Le CSC se déplace aussi sur la commune et propose des activités au plus près des habitants pour les ados, pour les familles, pour les retraités.

Le CSC, c'est aussi un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement.

Un besoin, une envie, un projet à faire vivre sur le territoire ?

N'hésitez pas à pousser la porte et rencontrez l'équipe qui saura vous accompagner dans vos démarches.

Nouveauté, un service aux associations, nommé "Guid'Asso", est développé au Centre Socio-Culturel.

Vous êtes une association et vous avez des questions de gestion financière, de mobilisation de bénévoles, d'organisation administrative, de financement ... n'hésitez pas à nous contacter.

Actuellement sur votre commune, un cycle de découverte "Chauffe-Citron".

Cet atelier mémoire pour les plus de 60 ans aura lieu tous les vendredis dans la salle du midi, de 10 h 30 à 11 h 30, du 12 janvier au 16 février 2024.

Plus d'infos auprès de l'accueil du CSC.

Contact :
Centre Socio-Culturel du Cerizéen
9 rue du pas des pierres
79140 CERIZAY
05 49 80 57 63
accueil.cerizeen@csc79.org

Site : cerizeen.csc79.org



Etat civil

NAISSANCES 2023*



- Janvier 2023 : Abel HUMEAU, 25, rue du Pied de Roy
 Avril 2023 : Lyah BOUEROUX, 23, route de Cirières - La Laimière
 Mai 2023 : Flora GEHIN, 1 « La Tour Nivelles »
 Juillet 2023 : Alice HERAULT, 5, La Moricière
 Juillet 2023 : Swan CASTELEYN, 87, rue de la Gâtine
 Septembre 2023 : Timéo GUICHET, 20, rue de la Benoiserie
 Octobre 2023 : Charly SOUSA HAY, 10, La Richardière
 Novembre 2023 : Louise WEGMANN, 1, Le Moulin du Pont

* Certaines naissances n'apparaissent pas dans cette liste, à la demande expresse des familles.

MARIAGES 2023



- Mai 2023 : Juliette GRAVELEAU et Francky BRÉGEAT
 Mai 2023 : Valérie GUERIT et Bruno MARILLEAU
 Juin 2023 : Laurine GUIGNARD et Dylan CULERIER
 Juillet 2023 : Angélique DEPLANNE et Valentin ROULLET
 Juillet 2023 : Nadia AIRAUD et Pascal FOLIE
 Juillet 2023 : Sandy LAHAYE et Stéphane GRANDJEAN
 Septembre 2023 : Virginie DEJARDINS et Ludovic BERTHONNEAU
 Septembre 2023 : Marylise THÉZARD et Jacques ABALÉO
 Octobre 2023 : Maud ROTUREAU et Julien GONNORD
 Octobre 2023 : Mélanie PIEMONT et Anthony VRIGNAUD

DÉCÈS ET INHUMATIONS 2023 DANS LA COMMUNE



- 2 janvier 2023 : M. HEUSÈLE Robert, 88 ans - Theix-Noyal (MORBIHAN)
 3 janvier 2023 : Mme AUBINEAU Michèle, 73 ans - 2, rue des Champs de la Grange
 5 janvier 2023 : Mme AIRAUD Simone, 91 ans - PLAINE-ET-VALLEES
 5 janvier 2023 : M. BAUDOUIN Gérard, 89 ans - 10 rue du Pied du Roy
 16 janvier 2023 : M. BOURREAU Jean, 71 ans - 7, Les Bichotières
 18 janvier 2023 : M. DOUX Maurice, 94 ans - SAINT-PAUL-EN-GÂTINE
 22 février 2023 : M. DÉPLANNE René, 91 ans - 13, rue des Roches
 6 mars 2023 : M. POUPARD Jean, 74 ans - 24, rue Saint Eloi
 7 mars 2023 : M. RENAUD Sébastien, 50 ans - BRETIGNOLLES
 18 mars 2023 : M. ROCHARD Dominique, 68 ans - 52, rue du Bois Martin
 21 mars 2023 : M. PIET Albert, 73 ans - 30, rue du Pied de Roy
 27 mars 2023 : Mme PAINÉAU Jeanne, 92 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 27 mars 2023 : Mme BOTTEAU Michèle, 75 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 9 avril 2023 : M. CAILLAUD Patrice, 64 ans - 12 Bois Basset
 11 avril 2023 : Mme TOURRAINE Lucette, 97 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 27 avril 2023 : M. GEFFARD Albert, 88 ans - TERVES
 6 mai 2023 : Mme BONNIN Huguette, 88 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 18 mai 2023 : M. VRIGNAUD Marcel, 93 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 23 mai 2023 : Mme APPARAILLY Berthe, 85 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 22 juin 2023 : Mme NOIREAUD Suzanne, 93 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 30 juin 2023 : M. VIEIRA RODRIGUES Casimiro, 87 ans - 10, rue du Bocage
 4 juillet 2023 : Mme CORNUAUD Micheline, 79 ans - MONCOUTANT-SUR-SÈVRE
 14 juillet 2023 : M. ROULIER Jean, 91 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 22 juillet 2023 : M. BAUDOUIN Gilbert, 90 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 23 juillet 2023 : Mme POIGNANT Delphine, 44 ans - PABU (Côtes-d'Armor)
 27 juillet 2023 : Mme RENAUD Suzanne, 94 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 6 août 2023 : M. BERNIER Guy, 72 ans - 1, Le Petit Millauray
 9 août 2023 : Mme ROULIER Nadine, 91 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 20 août 2023 : M. LIGNER Jean-Claude, 80 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 2 septembre 2023 : Mme AIRAUD Hélène, 93 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 6 septembre 2023 : Mme GREFF Corinne, 56 ans - 5 Impasse Beau Soleil
 11 septembre 2023 : Mme TEMPÉREAU Marie, 93 ans - 16 rue de la Vendée - Les Champs de la Combe
 17 septembre 2023 : Mme BERTRAND Marie-Colette, 90 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 20 septembre 2023 : Mme BOISSONNOT Marie, 92 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 26 septembre 2023 : Mme MORISSET Marie-Madeleine, 79 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 16 octobre 2023 : Mme COUTURIER Pascale, 64 ans - 26, rue de la Sablière
 19 octobre 2023 : M. VERDON Daniel, 90 ans - LA CHAPELLE SAINT LAURENT
 27 octobre 2023 : Mme BOUTIN Yvette, 90 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 2 novembre 2023 : M. HOGNON Jean Claude, 78 ans - 54 rue Bois Martin
 11 novembre 2023 : Mme BRUNEAU Jacqueline, 87 ans, 6 La Guinaire
 28 novembre 2023 : Mme DEVILLER Marie-Josèphe, 93 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 5 décembre 2023 : M. MAGDELAINÉ Rémy, 68 ans - BEYNAC (Haute-Vienne)
 8 décembre 2023 : M. PUAUD André, 74 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 9 décembre 2023 : Mme VERGER Yvette, 81 ans - SAINT-JOUIN-DE-MILLY
 23 décembre 2023 : Mme VERGNAUD Clémentine, 31 ans - CLAMART (Hauts-de-Seine)
 24 décembre 2023 : M. BOISSONNOT Maurice, 95 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
 28 décembre 2023 : Mme AUBRY Claudie, 70 ans - 2, les Lilas

L'exposition artistique courlitaïse 2023

Les 7 et 8 octobre 2023, la municipalité a ouvert les portes de l'espace du midi, aux artistes courlitaïses et aux amateurs d'art. De nombreux exposants ont participé, les habitués bien sûr, mais aussi des artistes, qui pour la première fois, ont franchi le pas et sont venus montrer leur savoir-faire.

Le beau temps était de la partie et les visiteurs ont été très nombreux à venir admirer les œuvres exposées. Une grande variété a été proposée, avec de nouveaux ateliers tels que la vannerie et la fabrication de paniers avec **Pierrette Joubert** et **Joseph Pelletier**, la mosaïque avec **Marylise et Michel Fradin**, l'acrostiche avec **Isabelle N'Guyen**, le tissage avec **Christine Croué** et la sculpture avec **Claude Lahaye**. De beaux moments d'échanges avec les artistes, dans une ambiance chaleureuse et sympathique.



Les enfants des écoles et de l'accueil périscolaire ont aussi participé à la réussite de ce moment avec des réalisations nombreuses, toujours très colorées, originales et de grande qualité.

L'exposition a été ouverte aux scolaires et à l'EPHAD le jeudi et le vendredi. Jean-Michel Landry, Michel Fradin, Christine Croué et Claude Lahaye ont animé ces visites en faisant partager leur passion aux enfants.



Pour pimenter la visite, un sondage "coup de cœur" a été mis en place cette année. Les visiteurs se sont prêtés de bonne grâce à ce petit jeu. 3 œuvres sont arrivées ex-aequo : "le clocher roman" de Claude Lahaye, et 2 peintures de Josiane Brodeau, "Gavarnie" et "Chien et Chat".



Félicitations aux primés !

**Merci et bravo à vous tous !
Et à l'année prochaine !**

Chers artistes, vous pouvez d'ores et déjà préparer la prochaine édition 2024. Nous comptons sur vous pour nous surprendre par votre talent, comme vous avez l'habitude de le faire chaque année. Aucun thème n'a été retenu pour l'année prochaine, si ce n'est la joie, la bonne humeur et votre sympathique participation.

Réserver dès maintenant les 5 et 6 octobre 2024.

Vous avez un talent artistique et vous souhaitez participer à cette manifestation, n'hésitez pas à venir nous rejoindre en contactant la mairie.



Une pensée pour Marie-Anne VENDET, qui nous a quittés brutalement en ce début d'année 2024. Elle avait participé à chaque exposition depuis sa création en 2009.

VISITES ESTIVALES du 13 juillet 2023

Près de 70 personnes étaient au rendez-vous, ce 13 juillet, à La Plainelière, à l'invitation de la commune et de l'Office du Tourisme, pour une découverte guidée de ce quartier de Courlay.

La balade a permis de localiser les nombreuses entreprises, passées ou présentes (boulangerie, restaurant, forge, bijouterie, fabrique de chaussures, épiceries, tissage..., peinture, station de lavage, maroquinerie, confection, imprimerie, et éditions musicales...

Jean-Pierre FUZEAU nous a gentiment reçus dans son entreprise, et la visite s'est terminée par une dégustation de produits locaux.

Ce fut un moment enrichissant et convivial.



GRAND MOMENT MUSICAL à COURLAY !

Le dimanche 14 avril 2024

à 16 h 30

à la Salle des Fêtes

**ÉVÈNEMENT FAMILIAL
À NE PAS MANQUER !!!**

Rossignol diabolique

par "Le Festin d'Alexandre"

(ensemble de musique baroque)



Suivi de ...



***Musiques originales
pour orchestre d'harmonie***

par "OVIA"

(Orchestre à Vent Inter-Associatif)

Histoire et Patrimoine

Société Moynaton : les origines d'une entreprise "qui dure"

C'est en 1925 que M. René Moynaton et Juste Husseau créent le premier atelier de tissage en installant, à la Plainelière, 4 métiers à tisser.

M. Moynaton, né en 1903 à St Aubin le Cloud dans une famille dissidente, vient, au décès de son père, habiter à Chanteloup et crée un commerce ambulancier d'épicerie, tissus... Tout naturellement, sa profession le conduit à Cholet où il rencontre ses fournisseurs et se passionne pour la fabrication des tissus et la mécanique des métiers à tisser. Il s'associe alors à M. Juste Husseau, habitant le hameau de La vieille cure, à Courlay, comme lui membre de la Petite Eglise. Ensemble, ils achètent les 4 premiers métiers à tisser ainsi qu'un terrain à la Plainelière en 1926 où s'implante leur premier atelier. Il faut noter que Pierre Texier, le responsable des dissidents, est un parent, ce qui va faciliter alors toutes les démarches.



Pour eux, fidèles à leurs convictions religieuses et à leur communauté, il est inconcevable de s'installer ailleurs. C'est d'ailleurs l'époque où la Plainelière se développe : autour de la chapelle qui s'agrandit et se rénove s'installent des cafés, des auberges, des épiceries, un boulanger, un quincailler, une modiste... tous membres de la Petite Eglise. Tandis que les cultivateurs cherchent à acheter ou à louer des fermes alentours.

Si, pour des raisons pratiques, M. Moynaton fait appel à des techniciens de la Vendée ou des Mauges tout proches, le personnel est entièrement féminin. À la veille de la guerre de 1939, la société Husseau Moynaton emploie une vingtaine de femmes toutes dissidentes, chacune conduisant plusieurs métiers à tisser.

En 1944, M. Moynaton se lance dans la confection des chemises et vêtements de travail. C'est le début d'une longue expansion. Toujours associé à M. Husseau, mais aidé par son épouse puis par sa fille et son gendre, M. et Mme Jacques Roy, M. Moynaton, excellent gestionnaire, connaissant bien son marché, ouvert au monde moderne, affable et discret, développe à la Plainelière son atelier de tissage et ses chaînes de confection. Compte tenu de l'évolution de la population et de ses besoins, le recrutement du personnel se fait dans les deux communautés, dissidente et catholique. Mais par fidélité à la tradition, les "petites fêtes" ne sont pas travaillées. Un accord avec la direction du travail l'autorise et permet de reporter les heures chômées sur d'autres jours tout au long de l'année : c'est l'annualisation avant l'heure. Ce n'est qu'en 1969, sous la pression des événements, que les horaires de travail seront strictement conformes à la loi. C'est la mort dans l'âme que quelques ouvrières dissidentes vivront ce profond changement ; certaines ne veulent pas accepter l'argent fruit du travail d'un jour de fête religieuse. Seul le jeudi de la Fête-Dieu sera chômé.

À noter aussi que vers 1960, sous la direction de Mme Moynaton, la formation du personnel est assurée dans un centre d'apprentissage à l'usine même. Ce qui est très innovant.

Au début des années 1980, l'entreprise, devenue Moynaton-Roy, emploie à la Plainelière environ 250 personnes, dont 50% sont dissidents.

(à suivre...)



MON CALENDRIER DE COLLECTE 2024

COURLAY

| DÉCEMBRE 2023 | JANVIER | FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN |
|---------------|-------------|---------|------|-------------|--------------|------|
| V 1 | L 1 ▲ Férié | J 1 | V 1 | L 1 ▲ Férié | M 1 ▲ Férié | S 1 |
| S 2 | M 2 | V 2 | S 2 | M 2 | J 2 | D 2 |
| D 3 | M 3 | S 3 | D 3 | M 3 | V 3 | L 3 |
| L 4 | J 4 | D 4 | L 4 | J 4 | S 4 | M 4 |
| M 5 | V 5 | L 5 | M 5 | V 5 | D 5 | M 5 |
| M 6 | S 6 | M 6 | M 6 | S 6 | L 6 | J 6 |
| J 7 | D 7 | M 7 | J 7 | D 7 | M 7 | V 7 |
| V 8 | L 8 | J 8 | V 8 | L 8 | M 8 ▲ Férié | S 8 |
| S 9 | M 9 | V 9 | S 9 | M 9 | J 9 ▲ Férié | D 9 |
| D 10 | M 10 | S 10 | D 10 | M 10 | V 10 | L 10 |
| L 11 | J 11 | D 11 | L 11 | J 11 | S 11 | M 11 |
| M 12 | V 12 | L 12 | M 12 | V 12 | D 12 | M 12 |
| M 13 | S 13 | M 13 | M 13 | S 13 | L 13 | J 13 |
| J 14 | D 14 | M 14 | J 14 | D 14 | M 14 | V 14 |
| V 15 | L 15 | J 15 | V 15 | L 15 | M 15 | S 15 |
| S 16 | M 16 | V 16 | S 16 | M 16 | J 16 | D 16 |
| D 17 | M 17 | S 17 | D 17 | M 17 | V 17 | L 17 |
| L 18 | J 18 | D 18 | L 18 | J 18 | S 18 | M 18 |
| M 19 | V 19 | L 19 | M 19 | V 19 | D 19 | M 19 |
| M 20 | S 20 | M 20 | M 20 | S 20 | L 20 ▲ Férié | J 20 |
| J 21 | D 21 | M 21 | J 21 | D 21 | M 21 | V 21 |
| V 22 | L 22 | J 22 | V 22 | L 22 | M 22 | S 22 |
| S 23 | M 23 | V 23 | S 23 | M 23 | J 23 | D 23 |
| D 24 | M 24 | S 24 | D 24 | M 24 | V 24 | L 24 |
| L 25 ▲ Férié | J 25 | D 25 | L 25 | J 25 | S 25 | M 25 |
| M 26 | V 26 | L 26 | M 26 | V 26 | D 26 | M 26 |
| M 27 | S 27 | M 27 | M 27 | S 27 | L 27 | J 27 |
| J 28 | D 28 | M 28 | J 28 | D 28 | M 28 | V 28 |
| V 29 | L 29 | J 29 | V 29 | L 29 | M 29 | S 29 |
| S 30 | M 30 | L 30 | S 30 | M 30 | J 30 | D 30 |
| D 31 | M 31 | | D 31 | | V 31 | |



JEUDI | SEMAINE PAIRE
Ordures ménagères
EN SACS FERMÉS dans le bac



VENREDI | SEMAINE IMPAIRE
Emballages et papiers
EN VRAC, SANS SAC ET VIDÉS
dans le bac

JOURS FÉRIÉS :
Après un jour férié,
les collectes de la semaine
sont décalées d'une
journée.

Pratique ! Cochez les cases sur votre calendrier pour suivre le nombre de sorties de votre bac d'ordures ménagères et accéder à ces informations en ligne, sur votre compte Ecocito. Pas encore de compte ? Rendez-vous sur agglo2b.ecocito.com

MON CALENDRIER DE COLLECTE 2024

COURLAY

| JUILLET | AOÛT | SEPTEMBRE | OCTOBRE | NOVEMBRE | DÉCEMBRE |
|--------------|--------------|-----------|---------|--------------|---------------------|
| L 1 | J 1 | D 1 | M 1 | V 1 ▲ Férié | D 1 CALENDRIER 2025 |
| M 2 | V 2 | L 2 | M 2 | S 2 | L 2 |
| M 3 | S 3 | M 3 | J 3 | D 3 | M 3 |
| J 4 | D 4 | M 4 | V 4 | L 4 | M 4 |
| V 5 | L 5 | J 5 | S 5 | M 5 | J 5 |
| S 6 | M 6 | V 6 | D 6 | M 6 | V 6 |
| D 7 | M 7 | S 7 | L 7 | J 7 | S 7 |
| L 8 | J 8 | D 8 | M 8 | V 8 | D 8 |
| M 9 | V 9 | L 9 | M 9 | S 9 | L 9 |
| M 10 | S 10 | M 10 | J 10 | D 10 | M 10 |
| J 11 | D 11 | M 11 | V 11 | L 11 ▲ Férié | M 11 |
| V 12 | L 12 | J 12 | S 12 | M 12 | J 12 |
| S 13 | M 13 | V 13 | D 13 | M 13 | V 13 |
| D 14 ▲ Férié | M 14 | S 14 | L 14 | J 14 | S 14 |
| L 15 | J 15 ▲ Férié | D 15 | M 15 | V 15 | D 15 |
| M 16 | V 16 | L 16 | M 16 | S 16 | L 16 |
| M 17 | S 17 | M 17 | J 17 | D 17 | M 17 |
| J 18 | D 18 | M 18 | V 18 | L 18 | M 18 |
| V 19 | L 19 | J 19 | S 19 | M 19 | J 19 |
| S 20 | M 20 | V 20 | D 20 | M 20 | V 20 |
| D 21 | M 21 | S 21 | L 21 | J 21 | S 21 |
| L 22 | J 22 | D 22 | M 22 | V 22 | D 22 |
| M 23 | V 23 | L 23 | M 23 | S 23 | L 23 |
| M 24 | S 24 | M 24 | J 24 | D 24 | M 24 |
| J 25 | D 25 | M 25 | V 25 | L 25 | M 25 ▲ Férié |
| V 26 | L 26 | J 26 | S 26 | M 26 | J 26 |
| S 27 | M 27 | V 27 | D 27 | M 27 | V 27 |
| D 28 | M 28 | S 28 | L 28 | J 28 | S 28 |
| L 29 | J 29 | D 29 | M 29 | V 29 | D 29 |
| M 30 | V 30 | L 30 | M 30 | S 30 | L 30 |
| M 31 | S 31 | | J 31 | | M 31 |



HORAIRES :
Sortez vos bacs toujours la veille du jour de collecte à partir de 20h. Les tournées démarrent à 4h et peuvent se prolonger jusqu'à 20h. Rentrez vos bacs après la collecte.

MES BACS MODE D'EMPLOI :
Positionnez-les avec l'ouverture du couvercle face à la route, au bord de la chaussée, couvercle fermé.



CALENDRIER 2025
Pensez à le télécharger sur www.agglo2b.fr ou à le récupérer en mairie à compter du 1^{er} décembre.

Un doute, une question ?
Un problème de collecte ?
Un bac cassé, perdu, trop petit, trop grand ?
Un déménagement ?

Réalisez toutes vos démarches sur agglo2b.fr
05 49 81 15 15

VOTRE BAC JAUNE EST PLEIN AVANT LE JOUR DE LA COLLECTE OU VOUS AVEZ OUBLIÉ DE LE SORTIR ?
Les conteneurs collectifs sont à votre disposition, en libre accès, pour déposer vos emballages et papiers.

Ecole maternelle E. Pérochon

I) La semaine du goût

Tous les enfants de l'école Ernest Pérochon ont participé à la semaine du goût qui a eu lieu du 16 octobre au 20 octobre 2023. Les classes ont préparé une recette européenne en lien avec le projet de l'année, "Le monde et les Jeux Olympiques". Chaque jour avait lieu un petit goûter : dégustation de Gaspacho, de pancakes, de pizzas et de croissants.



II) Le projet bibliothèque

Les élèves de petite section et les élèves de moyenne section sont allés découvrir la bibliothèque. Ce fut l'occasion de visiter les lieux et d'écouter plusieurs histoires lues par Eric.



III) Adhésion USEP

Toutes les classes adhèrent à l'USEP cette année (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) et les premières rencontres ont eu lieu avec les classes binômes.



Ecole maternelle E. Pérochon

IV) Projet "Le monde et les jeux olympiques"

Sylvain est intervenu dans les 3 classes maternelles pour faire goûter aux enfants des fruits de l'Afrique : noix de coco, papaye, mangue, fruit de la passion, pitaya, goyave, ananas et carambole. Ce fut l'occasion de découvrir de nouvelles saveurs et d'échanger avec Sylvain dans la classe.

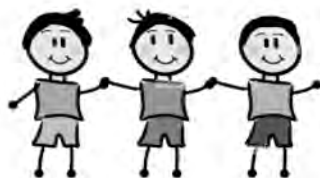


V) Projet "Musique autour du monde"

Les élèves de la classe de grande section ont participé, de septembre à décembre, à un projet avec Mathieu Blanchard, intervenant musique au conservatoire de Bressuire. Ils ont pu apprendre avec lui plusieurs chants dans différentes langues et travailler également sur les percussions corporelles. Ce projet a été présenté aux familles lors d'un spectacle le mardi 19 décembre avec les autres classes de l'école élémentaire (de la GS au CM2).



PORTES-OUVERTES DE L'ÉCOLE MATERNELLE ERNEST PÉROCHON



Samedi 6 avril 2024 de 10 h à 12 h

Venez nombreux !!!!

Ecole élémentaire E. Pérochon

L'école élémentaire Ernest Pérochon comporte cette année cinq classes, plus une classe UEE (Unité d'enseignement externalisée) et accueille 114 élèves.

Les effectifs sont répartis de la manière suivante :

Classe de CP (18 élèves). Enseignante : Madame LEVERT

Classe de CE1 (25 élèves). Enseignante : Madame BERTHELOT

Classe de CE2 (23 élèves). Enseignantes : Madame TREMBLAIS-CROISÉ et Madame RODA

Classe de CM1 (20 élèves). Enseignantes : Madame DEBORDE et Madame RODA

Classe de CM2 (20 élèves). Enseignante : Madame BARBIER

Classe UEE (8 élèves). Enseignante : Madame FERNANDEZ. Éducatrices : Madame COUDREAU et Madame MERCERON.

L'UEE a fait sa 4^e rentrée scolaire au sein de l'école Ernest Pérochon de Courlay. Nous accueillons 8 enfants âgés de 8 ans à 12 ans. En juillet, nous avons eu 3 départs d'enfants pour des orientations diverses, et en septembre 2023, 3 enfants ont fait leur rentrée à l'UEE.

L'UEE dépend du SESSAD DI situé sur Bressuire et appartenant à l'ADAPEI 79.

Cette année, nous accueillons chaque après-midi une stagiaire éducatrice spécialisée de 1^e année, Pauline BRUNET.

La direction de l'école est assurée par Madame DEBORDE. La semaine scolaire s'organise sur 4 jours.

Horaires de l'école : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9 h 00-12 h 00 / 13 h 30-16 h 30.

Pour toute inscription à l'école, s'adresser en premier lieu à la Mairie de Courlay, puis à l'école.

Pour tout contact : Tél : 05-49-72-72-37

Courriel : ce.0790303A@ac-poitiers.fr

Cette année, de nombreux projets sont reconduits : partenariat avec l'école des sports (EDS) avec Mr Fuzeau, le Passeport du civisme avec les classes de CM1 et CM2, les Olympiades au sein de l'école en lien avec les JO, la musique avec le Conservatoire de Bressuire.

Au cours de cette année scolaire, l'école élémentaire du groupe scolaire Ernest Pérochon va travailler autour du projet "Le monde et les Jeux Olympiques".

Voici les actions menées au cours du premier semestre.

Le repas du sportif

En lien avec l'étude des Jeux Olympiques et le programme de Sciences des CM2, les élèves ont réfléchi à un menu idéal pour un sportif.

Après lui avoir transmis des propositions de menus, le cuisinier Sylvain est venu dans la classe partager ses connaissances en matière d'alimentation.

À la suite de cette intervention, les CM2 ont préparé une intervention orale pour expliquer aux plus petits ce qu'il faut manger quand on se prépare à faire du sport.



Ecole élémentaire E. Pérochon

L'éducation musicale

Durant le premier trimestre, les élèves de la GS au CM2 ainsi que les élèves de l'UEE ont bénéficié d'une séance de musique par semaine. C'est Mathieu Blanchard, dumiste du Conservatoire de Bressuire, qui est intervenu et a fait découvrir aux enfants différents chants du monde et chansons sur le thème du sport.

Le projet, entièrement financé par la municipalité de Courlay, s'est terminé le 19 décembre par une représentation devant les familles.



Les Olympiades

Dans le cadre de notre projet de l'année "Tour du monde et Jeux Olympiques", les élèves du CP au CM2 ont participé à une journée "Olympiades" le vendredi 20 octobre.

La journée s'est déroulée autour de 7 ateliers sur le thème de la première période, "L'Europe".

Au programme : cuisine, danses européennes, atelier géographie sur les pays européens, sport, puzzles...

L'après-midi s'est terminée autour d'un goûter confectionné par les élèves avec l'hymne des Jeux olympiques en fond musical.

Le vendredi 22 décembre, une nouvelle journée "Olympiades" a été organisée sur le thème de l'Afrique.



Langage et œuvres d'art

Tous les élèves du CP au CM2 ont observé, dans leur classe, des œuvres d'art sur le portrait en période 1 et sur le sport en période 2.

Ensuite, ils en ont décrit quelques-unes avec précision : ce que je vois, ce que je ressens, comment elles sont faites...

Puis, ils sont allés présenter leur travail dans les autres classes, afin de leur faire deviner quels tableaux ils avaient choisis.

Descriptions réussies : tous les tableaux ont été retrouvés !



APE Sac à dos



"Sac à dos"

Association de Parents d'Elèves du Groupe Scolaire Ernest Pérochon
Siège Social : 34, 42 Rue Salliard du Rivault 79440 COURLAY
Mail : sacadoscourlay@laposte.net
FaceBook : APE SAC A DOS Ecole Ernest Pérochon Courlay

Qu'est- ce que c'est ? Des parents d'élèves bénévoles, motivés, qui organisent des actions tout au long de l'année scolaire.

Pourquoi ? Pour aider au financement de certains achats de l'école et participer aux financements des sorties scolaires.



Actions déjà menées

- Vente de pizzas en collaboration avec l'Épicerie d'Auré
- Vente de chocolats
- Partenariat avec Jouéclub BRESSUIRE

À noter dans vos agendas

- Vente de gâteaux et d'autres à venir...
- Loto le Dimanche 5 Mai 2024 avec Laura
- Fête de l'école avec la participation de la crêperie Kalou

Les membres du bureau

Présidente et Co-Présidente :
Emmanuelle BOTON et Alexandra LAMANT

Secrétaire et Co-Secrétaire :
Amélie CORNU et Noëllie CHARLES-JUST

Trésorière et Co-Trésorière :
Aloyse MICHENEAU et Alexane BABY



Ecole St Rémi

Intervention de la Croix-Rouge

Les élèves de CP-CE1 de l'école Saint Rémi ont eu l'opportunité de recevoir une formation dispensée par des intervenants de la Croix-Rouge. Cette initiative vise à sensibiliser les plus jeunes aux gestes qui sauvent et à les préparer à réagir efficacement en cas de situation d'urgence.

La séance a débuté par une discussion interactive sur les dangers potentiels qui peuvent survenir dans la vie quotidienne, en mettant particulièrement l'accent sur la salle de classe. Les élèves ont participé activement en partageant leurs connaissances et en posant des questions aux intervenants.

L'un des enseignements essentiels de cette journée a été l'apprentissage du numéro d'urgence à composer en cas de besoin, le 15. Les élèves ont également reçu une fiche à colorier, sur laquelle est inscrit le numéro d'urgence. Les intervenants de la Croix-Rouge ont conseillé aux enfants d'y inscrire également le numéro de téléphone et l'adresse de leur maison. Cette fiche pourra être conservée près du téléphone à la maison, fournissant ainsi toutes les informations nécessaires en cas d'appel aux services d'urgence.

Une des principales compétences enseignées aux élèves a été la réalisation de la position latérale de sécurité, également connue sous le nom de position d'attente des secours. Les enfants ont appris comment adopter cette position de manière sécurisée, en cas de besoin, afin de maximiser leur protection en attendant l'arrivée des secours.

Pour clôturer cette session enrichissante, chaque élève a été honoré par la remise d'un diplôme, attestant de sa participation active et de son engagement dans l'apprentissage des gestes qui sauvent. Les sourires rayonnants sur les visages des enfants témoignent de l'impact positif de cette initiative, les laissant non seulement informés, mais également confiants dans leur capacité à agir de manière responsable en cas d'urgence.

Les enseignants et la direction de l'école Saint Rémi expriment leur gratitude envers la Croix-Rouge pour cette précieuse collaboration, qui contribue à former une nouvelle génération d'individus prêts à faire face aux situations d'urgence de manière calme et efficace. Cette expérience restera sans aucun doute gravée dans la mémoire des élèves, les dotant d'une connaissance inestimable pour toute leur vie.



Les jeunes auteurs de CP-CE1 de l'école Saint Rémi se lancent dans une aventure littéraire écologique

C'est avec enthousiasme et créativité que les élèves de CP-CE1 de l'école Saint Rémi se lancent dans un concours littéraire palpitant, mettant à l'épreuve leur talent d'écrivain en herbe. Le défi ? Imaginer la suite d'une histoire captivante initiée par un écrivain renommé, avec comme fil conducteur la protection de la nature.

Ce concours littéraire offre aux jeunes élèves une opportunité unique de mettre en pratique les leçons d'orthographe et de grammaire apprises en classe d'une manière ludique et engageante. Au-delà de la rigueur académique, les élèves auront l'occasion de laisser libre cours à leur imagination débordante pour créer une suite inventive et écologiquement consciente.

L'histoire, débutée par un écrivain talentueux, explore les thèmes de la préservation de la nature et de l'importance de la responsabilité individuelle dans la protection de notre environnement. Les élèves sont encouragés à intégrer ces idées tout en développant leurs propres développements narratifs, offrant ainsi une perspective unique à l'histoire en cours.

Participer à ce concours n'est pas seulement une manière divertissante d'appliquer les compétences linguistiques acquises en classe, mais aussi une occasion pour les élèves de développer leur créativité et de sensibiliser à des questions cruciales telles que la préservation de la nature.

Les enseignants de l'école Saint Rémi se réjouissent de voir les résultats de cette aventure littéraire et sont impatients de découvrir les histoires inventives et inspirantes que les élèves vont créer. Ce concours témoigne de l'engagement de l'école à encourager non seulement l'excellence académique, mais aussi la pensée critique et la créativité chez ses jeunes apprenants.

La communauté toute entière soutient ces jeunes écrivains et attend avec impatience de découvrir les histoires écologiques fascinantes qu'ils vont partager. Nous souhaitons à tous les participants beaucoup de succès dans ce concours littéraire stimulant et encourageons chacun à laisser libre cours à son imagination pour inspirer un changement positif dans le monde qui les entoure.



COMMUNE DE COURLAY

MAIRIE :

SERVICES ADMINISTRATIFS

E-Mail : mairie@courlay.fr

Ouverture : les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12 h et de 14 h à 18h15
le mercredi de 14 h à 18h15

Directrice Générale des Services: Marylise FRADIN

Accueil :

Caroline GUILLOTEAU ou Adeline BOURMAUD

Comptabilité : Nathalie ENOND

SERVICES TECHNIQUES

Atelier communal – 11 rue de la Sablière

Bâtiments

Voirie

PERMANENCES DU MAIRE :

André GUILLERMIC

. Tous les jours sur rendez-vous

PERMANENCES DES ADJOINTS :

. Tous les jours sur rendez-vous :

Gilles GOBIN

Francette DIGUET

Guy GUILLOTEAU

Claudine VERDON

Pascal FUZEAU

Ordures ménagères :

Ramassage une fois tous les 15 jours (semaines paires) le jeudi matin (sortir les poubelles le mercredi soir)

Tri sélectif :

Ramassage une fois tous les 15 jours (semaines impaires) le vendredi matin (sortir les poubelles le jeudi soir)

BIBLIOTHÈQUE (Agglomération du Bocage Bressuirais)

Place de la solidarité

Ouverture :

- mercredi de 15 h à 18 h 30,

- vendredi de 15 h à 18 h 30,

- samedi de 10 h à 12 h

Transport solidaire : se renseigner au C.S.C. de CERIZAY

BOITE POSTALE :

21 rue de la poste

Levée du courrier :

- 14h30 du lundi au vendredi

- 11h le samedi

GENDARMERIE - CERIZAY

SERVICES :

- Médecin :

DAVID Bruno – 17 rue de la Poste

- Pharmacie :

GOBIN Jacqueline–63 rue Salliard du Rivault

- Infirmerie à domicile :

FUZEAU Marie-Luce – 17 la Touche Guerry

CLUZEAU Estelle

- Ambulance – taxi – pompes funèbres :

BESRY Jérémy

- Chirurgien-dentiste :

LAPAIRE Philippe – 13 rue Bois-Martin

Téléphone

05.49.72.20.42

fax :

05.49.72.34.61

05.49.72.33.25

06.15.05.45.49

06.09.96.15.91

05.49.72.28.64

06.33.55.06.98

06.24.47.50.82

06.85.07.12.91

06.88.92.42.96

06.83.25.29.51

ASSOCIATIONS SPORTIVES :

- **Football (F.C.3.C.)** – Co-présidents :

HÉRAULT Matthieu

JAMIN Thierry

- **Hand-ball** – Présidente : DOYEN Virginie –

09 rue des écurieuls

- **Judo Club du Bocage Bressuirais** –

Président : GRIMAUD Luc

- **Tennis** – Président :

CHABAUTY Jonathan – LA RONDE

- **Tennis de table** – Président :

Président : ENESCOT Romain

- **Atelier chorégraphique courlitaïs (danse)** –

Co-Présidentes : GUIGNARD Muriel

GERMANEAU Adèle

- **Gymnastique volontaire** – Présidente :

MARSAULT Noëlle – 9 l'Aubretière

- **Pétanque** – Co-présidents :

PUAUD Michel – 20 L'Ebaupin

ROY David – 1 le Haut Villebretier

- **Tir à l'arc** – Président :

GUIDEZ Emmanuel – La Forêt-sur-Sèvre ..

- **AREC (Randonneurs équestres courlitaïs)** –

Présidente : BREMAND Pauline

- **Moto club pirate les Frênétards** –

Président :

BOUSSIRON Samuel – ST AUBIN DE B.

- **Les dérailleurs raid-aïlleurs (raid**

Multisports) – Président :

PELLETIER Alexis – CERIZAY

- **Aïkido Club Courlitaïs** – Président :

DECESVRE Eric – PIERREFITTE

ASSOCIATIONS LOISIRS – CULTURE :

- **Courlay animations** – Président :

BOISSINOT Samuel – 7 Allée des Peupliers

- **Musique la Fraternelle** – Président :

COGNY Xavier – 10 la Barbère

- **Vidéo photo club courlitaïs**

TETARD Christophe -

- **Amicale des Aînés** – Présidente :

GUIONET Rose – 1 rue E. Pérochon

- **Loisirs adultes** – Présidente :

COMPAGNON Anita– 50 rue Bois

Martin.....

- **Les taroteurs Courlitaïs** – Président :

BISLEAU Christian – 3 la Landremière.....

- **Les Amis de la Tour Nivelle :**

Président : LANDRY Jean-Michel – 8

Beauvais

- **Courlay pêche loisirs** – Président :

GONNORD Damien – 1 l'Aubretière

- **Chasse la Courlitaïse** – Président :

BAUDOUIN Jean-Michel – 20 rue de La

Promenade

- **C.A.P.O.R.O. (œnologie)** – Président :

PEROCHON Samuel – CIRIERES

- **GERMI'VAL** – Président :

BAILLEUL Patrick – Le Beaufraie

- **Théâtre : Les tréteaux Courlitaïs** –

Président PUAUD Pascal

Téléphone

06.80.99.02.49

06.08.42.39.95

06.50.99.40.14

06.27.19.60.24

06.07.91.77.47

06.18.82.90.92

06.33.30.70.46

05.49.72.27.36

06.73.89.51.89

05.49.74.06.78

06.45.18.11.03

06.30.84.92.84

06.21.73.05.51

06.26.68.21.12

06.76.48.06.27

07.78.80.90.13

05.49.72.22.12

06.80.42.36.49

06.72.70.29.27

05.49.72.22.86

05.49.72.71.07

05.49.80.58.73

06.71.08.53.89

05.49.72.30.65

05.49.82.06.28

06.17.63.21.16

06.68.33.32.24

| DOMAINE SOCIAL | <i>Téléphone</i> | DOMAINE SCOLAIRE ET ENFANCE | <i>Téléphone</i> |
|---|------------------|--|----------------------------------|
| - ADEPO 79 (polyhandicapés) – Présidente : ROUSSELOT Nathalie – 2 le Gachignard | 05.49.72.33.63 | GROUPE SCOLAIRE ERNEST PEROCHON : | |
| - APF-France Handicap Représentant départemental : BONNIN Jean-François – | 05.49.72.31.96 | - École publique maternelle – 34 rue Salliard du Rivault – Directrice : LAVEAU Leslie | 05.49.72.24.41 |
| - Amicale des donneurs de sang – Président : GUILLOTEAU Guy – 2 Chemin de la Rougerie.. | 05.49.72.27.06 | - École publique élémentaire – 42 rue Salliard du Rivault – Directrice : DEBORDE Séverine | 05.49.72.72.37 05.49.72.20.94 |
| - Solidarité sans frontières – Président : JOUBERT Jean-Luc – 37 rue Salliard du Rivault | 05.49.72.20.81 | - Sac à dos (association parents d'élèves) - Co-présidents : | |
| - Comité de secours d'urgence – Président : GOBIN Jean – 28 rue du Bocage | 05.49.72.30.74 | BOTON Emmanuelle – 2, La Charpenterie | 06.88.24.49.31 |
| - Section U.N.C.-A.F.N. Courlay – Président : FUZEAU Jean-Marc – 37 rue du Bocage | 05.49.72.26.35 | LAMANT Alexandra – 84, rue de la Gâtine | 06.78.40.06.04 |
| - ASSISTANTE SOCIALE : Possibilité de rendez-vous ou de visite à domicile en appelant au secrétariat du Centre médico-social de CERIZAY ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h | 05.49.80.56.92 | ECOLE PRIVEE SAINT-REMI : - 21 rue Bois-Martin – Directeur : BODIN Eric | 05.49.72.27.46 |
| - AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL : Permanence secrétariat : Accueil sous-sol mairie les lundis de 8h30 à 12 h, et les vendredis de 13h30 à 17 h | 05.49.72.63.46 | - A.P.E.L. – Présidente : MIGEON Gaëlle – 1 Le Marchais ... | 05.49.80.95.26 |
| Président : CAND Yvon – 8, rue des Ecoreuils ... | 05.49.72.21.19 | - O.G.E.C. – Présidente : GOURMAUD Elodie – 5 Le Petit Millauray | 06.85.65.14.87 |
| Vice-Présidente : GÉHIN Muriel | 05.49.65.67.18 | ACCUEIL PERISCOLAIRE : Renseignements et inscription en mairie | 06.33.86.76.90 05.49.72.20.42 |
| Secrétaire : GOBIN Christine | 05.49.72.30.74 | RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL : 5 Allée des petits gourmets | 05.49.72.31.33 |
| Trésorière : ROUGER Annie | 05.49.72.89.39 | Renseignements et inscription en mairie | 05.49.72.20.42 |
| Responsable travail services familles : AUBINEAU Patricia | 05.49.72.26.41 | | |
| Responsables dossiers personnes âgées : GOBIN Christine | 05.49.72.30.74 | | |
| AYRAULT Maryvonne | 05.49.74.04.87 | | |
| EHPAD du Pied du Roy – 20 rue de la Lande | 05.49.72.22.60 | | |
| Président de la commission administrative : André GUILLERMIC, Maire, Président du C.C.A.S. | | | |

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Population totale au 01/01/2024 (INSEE) : 2 457 habitants

Superficie : 2.945 hectares

Equipements :

- stade municipal (éclairage agréé)
rue Ernest Pérochon 05.49.72.33.27
- complexe omnisports Robert Bobin
place du Midi 05.49.72.30.67
- centre socio-culturel (2 salles avec espace traiteur)
- salles de réunions : (réservation auprès du secrétariat de mairie)
salle Robert Bobin – place du Midi
salle Marie-Berthelot – rue Salliard du Rivault
salle sous-sol mairie (bureau A.D.M.R.)
salle des commissions mairie
salle du stade municipal
boulodrome
- deux courts de tennis municipaux – Chemin du Bois
- un étang avec aire de pique-nique, préau et toilettes – Chemin du Bois
- terrain pour tir à l'arc : Barail

Voir également sites internet :

www.courlay.fr

www.agglo2b.fr

ENTREPRISES SITUÉES SUR LA COMMUNE DE COURLAY

COMMERCES

- Bar - tabac - loto- presse : PORCHER Fabrice – 1 rue Saint-Eloi (tél. 05.49.72.27.25)
- Carte d'Auré – Épicerie et Traiteur : MOUTIN Aurélie – 21 rue de la Poste (tél. 06.71.59.08.57)
- CHEZ KALOU – Crêperie Cuisine maison : FOLIE Pascal – 62 Rue Salliard du Rivault (tél. 05.49.99.28.07)
- RESTAURANT BAR Le COURLIS – Bar Restaurant : GUIGNARD Johanna (tél 06.60.30.70.36)
- GAEC FENNETEAU Alexandra et Laurent : 7 La Bie – fromage de chèvre et viande bovine (05.49.72.28.32 ou 06.84.47.74.64)
- GORRY Alain – 53 place de la mairie : boulangerie, pâtisserie (tél. 05.49.72.21.50)
- EARL FUZEAU VOLAILLE : 8 rue des Loirs – La Laimière : volailles vivantes et prêt-à-cuire (tél. 05.49.72.32.89 ou 06.83.33.68.96)
- LE CANARD DU BOCAGE : ROUGER Jean-Jacques - Bel Air (tél. 05.49.72.31.18)
- SAS ROUGER – 5 le Paradis : production et vente volailles – Transport (tél. 05.49.72.24.11)
- SEVRE AUTRUCHE – route de Bressuire – La Laimière : viande d'autruche et produits dérivés (tél. 06.62.81.23.63)

ARTISANS

- AME JUELLE – Corinne GRENON – maroquinerie – corseterie – création sur mesure (tél. 06.03.98.10.14)
- SARL CJ PEINTURE ALU/PVC – peinture sur menuiseries aluminium et PVC 6 rue du Lavoir - la Laimière (tél. 05.49.94.39.95)
- CLOCHARD Robert – 51 rue de la Gâtine : peinture, ravalement de façade, décoration intérieure (tél. 05.49.72.58.30)
- COMPAGNON - BLUTEAU – Zone Artisanale du Bois Blanc à La Laimière : couverture, chauffage, électricité, sanitaire, zinguerie, Energies Nouvelles-RGE (tél. 05.49.72.30.54)
- CORNUAUD Gérald – 12 bis rue du Bocage : carrelage, cloisons sèches, chape traditionnelle (tél. 06.50.93.32.48)
- COURLAY AUTOMOBILES – 20 rue de la Gâtine : garage (agent Peugeot), réparation toutes marques (tél. 05.49.72.22.40)
- GARAGE DE LA LAIMIERE – 8 route de Bressuire à la Laimière : garage (tél. 05.49.72.23.34)
- GARAGE DES ROCHES NEUVES – 82 rue de la Gâtine : garage (agent Renault), station service, gaz domestique, station de lavage et aspirateur 24h/24h (tél. 05.49.72.23.04)
- GEHIN Guy – 1, La Tournivelle : plomberie, chauffage, classique ou à énergie renouvelable, entretien (tél 06.14.61.09.85)
- GRELLIER Damien – DG plaq' – 15, Puy Arnaud : cloisons sèches, béton ciré, carrelage, faïence (tél. 06.30.58.62.28)
- GRELLIER Emmanuel : maçonnerie, couverture, béton imprimé (tél : 06.34.67.59.87)
- JOSELON Guy – 5 le Marchais : menuiserie, cloisons sèches, isolation (tél. 05.49.72.25.51)
- HENNON Jérémy : peinture décoration, pose de parquets flottants, nettoyage toiture, ravalement façade (tél 07.86.46.98.23)
- LES COUVERTURES DU BOCAGE – BERNIER Mélodie – ZA du Bois Blanc : toitures, rénovation et neuf (tél. 07.71.82.40.59)
- LEROY Christophe – 36 rue Saint-Eloi : forge, matériel agricole, fabrication d'escaliers, de rampes, portails verrières, soudures inox, alu, acier. (tél. 06.27.57.36.25)
- SAS-AM – ZAC Bois Blanc : électricité, chauffage, climatisation (tél. 05.49.72.20.53)
- SAVIN Dominique et Xavier – 4 rue de la Gâtine : ébénisterie, menuiserie, charpente (tél. 05.49.72.24.31)

SERVICES

- Sté BERTRAND – 2 rue Salliard du Rivault : transports publics, tous voyages (tél. 05.49.72.22.22)
- BESRY Jérémy – 15 Av de la Gare CERIZAY ambulance agréée, taxi, pompes funèbres (tél. 05.49.80.68.48)
- Crédit Agricole Mutuel – 4 rue des Forges (avec distributeur automatique) (tél. 05.49.72.26.31)
- DAVID Bruno – 17 rue de la Poste : médecin (tél 05.49.72.30.45)
- DPC LIVE – DESREUMAUX Vincent - société audiovisuelle spécialisée dans la diffusion – 14 rue des Barres (06.79.89.10.12)
- FUZEAU Marie-Luce – 17 la Touche Guerry ; CLUZEAU Estelle : infirmières à domicile (tél. 05.49.65.80.95)
- GOBIN Jacqueline – 63 rue Salliard du Rivault : pharmacie (tél. 05.49.72.22.52)
- GUILLEZ Pascale Chas et loup : Couture, repassage, location déguisements, accessoires 7, La Tuilerie
Tél : 06.02.22.85.54
- LAPAIRE Philippe – 13 rue Bois-Martin : dentiste (tél. 05.49.72.20.41)
- NETECOVAP – DA SILVA Albert : nettoyage automobile (tél. 06.11.79.58.25)
- NGUYEN Isabelle – 11 rue des Forges : relaxologie (tél. 06.15.67.12.84)
- PREST'M – MAROLLAUD Marylène – 29 rue des Roches : prestations administratives pour les artisans, commerçants, professions libérales, associations, agriculteurs, TPE... (tél. 06 87 83 59 68)
- TALBOT Nathalie – 69 rue Salliard du Rivault : coiffure mixte (tél. 05.49.72.22.69)

INDUSTRIES

- Ets BILLY – la Laimière : dépannage toutes marques, vente nettoyeurs haute pression, aspirateurs industriels (tél. 05.49.72.27.21)
- CONFECTION DES DEUX-SEVRES (C2S) – 51 rue du Bocage : confection de chemises (tél. 05.49.72.31.19)
- Editions FUZEAU – rue du Bocage : éditions musicales, imprimés scolaires (tél. 05.49.72.22.13)
- Sarl JADAULT – 46 rue du Bocage : imprimerie (tél. 05.49.72.20.28)
- OKI – 95 rue de la Gâtine : nettoyeurs haute pression (tél. 05.49.72.30.00)
- PEAUCEROS – Z.A. du Bois blanc : gants de protection cuir (tél. 05.49.72.24.91)

DIVERS

- AIRAUD Stéphane – 9 la Ripaudière : taupier, dératisseur, désinsectiseur (tél. 06.10.56.00.21) - Site internet :
- ACRS – 9 rue Bois Martin : entretien et réparation : Engins de travaux forestiers, travaux publics, poids lourds (tél. 06.60.47.01.88) – Mail : ac.rs@outlook.fr
- ARNAULT Nadine – 9 la Ripaudière : services à domicile (tél : 06.23.05.50.77)
- BAILLEUL Patrick – Le Beaufraic : paysagiste, entretien espaces verts (tél : 06.35.45.27.97)
- BERTHELOT Mickaël – 38 rue du Bocage : travaux publics et agricoles (tél. 05.49.74.59.84 et 06.88.97.96.15)
- CADUC Eric – 10 rue des Frênes : travaux de jardinage (tél 06.30.68.75.10)
- DUDOIT Dominique – 16 La Brossardière : Auto-Entrepreneur (tél 06.06.43.39.80)
- GAUFRETEAU Jean-Marie – 11 Bois Neuf : travaux agricoles et publics (tél. 05.49.72.35.22 et 06.87.45.70.98)
- GABILY Pascal – distillateur route de Saint-Jouin de Milly : tél. 06.11.71.52.00 (79150 MASSAIS)
- AG BOIS – 1, la Tournivelle : activité forestière, bûcheronnage, abattage, débardage, vente de bois (tél. 06.35.43.49.90 / 06.88.17.87.24)
- MAILLE – 54, rue du Bois Martin : espaces verts, élagage, abattage (tél : 06.81.20.98.84 et 09 70 74 11 87)

Ecole St Rémi

Innovation et générosité

Nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude envers Mme Blandine Faure, qui a brillamment dirigé un projet de rénovation du mobilier extérieur de notre école. Avec un enthousiasme et une générosité contagieux, Mme Faure a coordonné la rénovation des bancs de la prairie, tout en transformant d'anciens réfrigérateurs en bibliothèques ludiques. Des enfants ont également activement participé à l'embellissement de notre établissement.

L'équipe pédagogique tient à adresser ses chaleureux remerciements à Mme Faure pour cette initiative solidaire qui contribue significativement à améliorer le cadre de vie de nos élèves et à renforcer les liens entre l'école et les parents bénévoles.



Cérémonie de Noël

Dans une ambiance empreinte de chaleur et de spiritualité, tous les élèves de l'école Saint-Rémi ont participé à une célébration de Noël à l'église Saint Rémi. L'événement a été marqué par la présence du Père Jacques Poidevineau et des membres dévoués de la paroisse, créant ainsi un moment de partage et de réjouissance pour la communauté scolaire.

Dès leur arrivée, les élèves ont été chaleureusement accueillis par le Père Jacques et les membres de la paroisse, créant une atmosphère conviviale et joyeuse. Les enfants, emplis d'excitation et de joie, ont eu l'opportunité de participer activement à la célébration en offrant leurs voix dans des chants de Noël emblématiques.

L'un des moments les plus touchants de la cérémonie a été lorsque les élèves ont été invités à accrocher autour de la crèche des mots évoquant l'esprit de Noël tels que "Amour", "Paix", "Joie", symbolisant ainsi les valeurs essentielles de cette période festive.



Pour clore la cérémonie de manière magistrale, le Père Jacques, avec la complicité de M. Chaigne, a enchanté l'assemblée en jouant et chantant avec un orgue de Barbarie.

Nous tenons à exprimer nos remerciements envers les parents qui ont pris le temps de se joindre à cet événement mémorable, contribuant ainsi à renforcer les liens au sein de la communauté éducative de l'école Saint-Rémi.

Cette célébration de Noël restera gravée dans les mémoires comme un moment de partage et d'émotion pour tous les élèves, le personnel éducatif et les membres de la paroisse présents.

Préparatifs de l'arbre de Noël

Le jeudi 21/12/23 à l'école Saint Rémi, une effervescence joyeuse régnait dans les classes de l'école alors que tous les élèves se sont réunis pour préparer des pâtisseries délicieuses en vue de l'Arbre de Noël. Chacun a mis la main à la pâte avec enthousiasme, offrant une démonstration de créativité et de collaboration.

Les élèves, du plus jeune au plus grand, ont rivalisé d'imagination pour concocter des douceurs sucrées qui ajouteront une touche festive à la célébration de Noël. Cet atelier pâtisserie a non seulement été l'occasion pour les enfants de développer leurs compétences culinaires, mais également de renforcer les liens au sein de la communauté éducative.

Un grand merci spécial aux mamans dévouées de Yoni, Soline et d'Auguste, dont la contribution a été essentielle à la réussite de cette activité. Leur générosité et leur expertise ont permis d'ajouter une note chaleureuse et authentique aux pâtisseries préparées par les élèves.

L'Arbre de Noël promet d'être une fête gourmande et mémorable grâce à l'implication de tous les élèves et au soutien précieux des mamans impliquées. L'école Saint Rémi salue l'esprit collaboratif et la créativité de sa communauté éducative, éléments clés de la magie de Noël que nous sommes impatients de partager ensemble.





VENTE DE PLANTS DE LÉGUMES ET FLEURS

Le 28 avril 2023, nous avons lancé une première vente de plants de légumes et de fleurs. Tout cela s'est déroulé sur bon de commande auprès des familles de l'école et des habitants de Courlay. La vente a été un franc succès.

Nous lançons la deuxième vente le samedi 4 mai 2024.



JUS DE POMMES

Le samedi 23 septembre a eu lieu la traditionnelle journée "JUS DE POMMES" aux vergers du lac à la Guyonnière. Parents et enfants ont pu ramasser ce fruit à la chair sucrée. Cet effort collectif a permis de mettre en bouteille environ 1300 litres de jus pommes. Les bouteilles collectées ont été mises en vente à l'école. Pour toute commande, veuillez contacter Mr GRELLIER au 06 85 34 75 51 (2,30€ la bouteille).



COMPOSITION DES BUREAUX

Suite à l'Assemblée Générale qui s'est tenue le lundi 6 novembre, nous avons accueilli avec plaisir des nouveaux membres. Voici la nouvelle composition du bureau de l'Association des parents d'élèves (APEL) :

MIGEON Gaëlle (Présidente)
 GRELLIER Samuel (Vice-Président)
 EMAURE Julie (Trésorière)
 FAURE Blandine (Secrétaire)

Justine Berthelot, Elisabeth Guillemain et Elise Micheneau sont membres actifs du conseil d'administration de l'APEL, et merci également à l'ensemble des familles adhérentes et participantes aux manifestations de l'APEL.

DES CHANGEMENTS AU CŒUR DE NOTRE ÉCOLE

Depuis le début du mois de novembre, notre école a connu un changement avec le départ d'Emeline, ASEM à l'école Saint Rémi. Durant son temps parmi nous, Emeline a su apporter une passion indéniable pour le travail auprès des enfants, démontrant une grande patience et un engagement exceptionnel dans toutes ses missions.

Nous tenons à exprimer notre émotion envers Emeline pour sa contribution précieuse au sein de notre établissement. Son dévouement a laissé une empreinte positive sur notre communauté éducative, et nous lui souhaitons tout le succès possible dans ses projets futurs, tant sur le plan professionnel que personnel.

Aussi, depuis le retour des vacances de la Toussaint, nous accueillons Mme Berthelot Carine, qui prend le relais d'Emeline en tant qu'ASEM. Nous lui souhaitons la bienvenue !

L'école Saint Rémi annonce également la fin du remplacement assuré par Mme ROY Marie dans la classe des maternelles, CP et CE1, en remplacement de M. Éric BODIN. Cette période de remplacement, qui a pris fin le 22 décembre 2023, a été marquée par l'engagement de Mme ROY tous les après-midis.

La communauté éducative reconnaît son travail et lui adresse ses remerciements pour avoir assuré cette mission et lui souhaite le meilleur pour ses projets futurs.



ROY Marie (Maternelle, CP, CE1)



BERTHELOT Carine (ATSEM)



LOTO

Le loto de l'école Saint Rémi a eu lieu le dimanche 1^{er} octobre 2023, animé par Laura. Nous avons eu le plaisir d'accueillir plus de 250 personnes. L'évènement fut une réussite et pour cela, nous remercions les personnes bénévoles pour la mise en place et la préparation de la salle. Merci à tous les participants et félicitation aux gagnants !

PLAT À EMPORTER

Nous avons organisé le dimanche 26 Novembre 2023, la vente de plats à emporter, confectionnés par l'épicerie d'Auré. Merci à tous pour votre participation !!!

GÂTEAUX "BIJOU"

L'APEL a proposé une nouvelle vente de gâteaux Bijou. Ce fut une belle réussite, nous avons eu le plaisir de commander 327 boîtes. Merci à toutes les familles de l'école qui participent au succès de cette vente.

CABARET de COURLAY

Vous serez encore nombreux à venir vous divertir à l'une des 8 séances Cabaret au mois de mars prochain !

Le week-end du 16 et 17 décembre 2023 ont eu lieu à l'école Saint Rémi les premières réservations du cabaret qui ont eu beaucoup de succès avec un peu plus de 1950 places vendues.

À partir du 18 décembre 2023, les réservations se font par téléphone au 06 70 83 50 19 de 18 h à 20 h, du lundi au vendredi.

L'école remercie les parents d'élèves, bénévoles du cabaret ainsi que son public fidèle.

APÉRITIF DE NOËL

Le vendredi 22 Décembre s'est tenue la soirée de Noël. Pour l'occasion, le personnel éducatif avait préparé un ensemble de chants et de petites danses qui furent interprétés par tous les élèves de l'école. Nous avons eu le plaisir de recevoir le Père Noël (Mr Noël) pour la distribution de petits cadeaux pour chaque élève. Merci pour ce beau moment !

L'évènement fut aussi l'occasion de remercier Mme LANDREAU Émeline (ASEM) et Mme MICHENEAU Élise (Secrétaire APEL) et de présenter les nouveaux membres du bureau de l'APEL.

Merci à l'équipe de parents d'élèves qui s'est occupée de décorer la salle et d'installer de jolies tables. Cette soirée marqua également le début des vacances de Noël, tant attendues par les enfants.



DATES À RETENIR

Repas Pot au Feu le Dimanche 4 Février sur réservation

Vente de plants de légumes et fleurs le Samedi 4 Mai

Randonnée pédestre et vélo le Dimanche 26 Mai

Kermesse de l'école le Samedi 29 Juin

Vous pouvez nous retrouver sur les réseaux sociaux :

Facebook

Ecole St Rémi et Apel Saint Remi

Instagram

saintremi79 et apel79440

Accueil de Loisirs



Quelques images des activités proposées aux enfants de l'Accueil de Loisirs Périscolaire, pour cette première période ...

Jeux de société à l'EHPAD, cueillette de fruits à l'Orbrie, visite à la bibliothèque, intervention de M. Bichon, sportif handicapé, parcours du handicap, goûter de Noël...





Les bricolages d'été ont occupé les enfants lorsqu'il faisait trop chaud pour être dehors.



La 1^e semaine d'août, lorsqu'il y avait moins d'enfants et que le temps était à la pluie, un château gonflable s'est invité à la MAM.

Les enfants se sont beaucoup amusés.



Nous avons mangé des crêpes pour fêter le départ de Milann et Maloé pour l'école.



Tous déguisés pour Halloween !



La Mam s'est préparée pour Noël entre le calendrier de l'Avent, le sapin et les bricolages !



Bonne année 2024 à tous !

Pour tous renseignements

Téléphone : 09 80 62 93 23 / Mail : 123courlis@gmail.com / Page Facebook : MAM 1,2,3, Courlis

À vos agendas...

Dates à retenir

1^{er} semestre 2024

Mercredi 24 janvier

Concours de belote Amicale des aînés (Espace du Midi)

Dimanche 4 février

Pot-au-feu école Saint-Rémi (Salle des Fêtes)

Mercredi 28 février

Concours de belote Amicale des aînés (Espace du Midi)

Samedis 2, 9, 16 et 23 mars, Dimanches 3, 10 et 17 mars et Vendredi 22 mars

Cabaret école Saint-Rémi (Salle des Fêtes)

Mercredi 27 mars

Concours de belote Amicale des aînés (Espace du Midi)

Samedi 6 avril

Portes ouvertes Groupe scolaire E. Pérochon (de 10 h à 12 h)

Vendredi 5 avril, samedi 6 avril et dimanche 7 avril

Chorale Coup de Chœur de Moncoutant-sur-Sèvre (Salle des Fêtes)

Samedi 13 avril

Musiques originales pour orchestre d'harmonie, par "OVIA" (Salle des Fêtes)

Dimanche 14 avril

Grand moment musical (Salle des fêtes-16 h 30)

Le Festin d'Alexandre (Musique baroque) - OVIA (Musiques originales)

Samedi 20 avril

Concours de tarot (Salle Robert Bobin)

Mercredi 24 avril

Concours de belote Amicale des aînés (Espace du Midi)

Dimanche 28 avril

Loto du Boxing Club Bressuire (Salle des Fêtes)

Samedi 4 mai

Loto de la FNATH (Salle des Fêtes)

Dimanche 5 mai

Loto de l'association Sac à dos (Salle des Fêtes)

Dimanche 12 mai

Loto du Boxing Club Bressuire (Salle des Fêtes)

Mercredi 22 mai

Concours de belote Amicale des aînés (Espace du Midi)

Dimanche 26 mai

Loto du Boxing Club Bressuire (Salle des Fêtes)

Samedi 8 juin

Gala de danse de Terre de Danse Moncoutant-sur-Sèvre (Salle des Fêtes)

Vendredi 14 juin et Dimanche 16 juin

Gala de danse de l'Atelier chorégraphique Courlitaï (Salle des Fêtes)

Samedi 22 juin

Fête de fin d'année du groupe scolaire Ernest Pérochon (Salle des Fêtes)

Mercredi 26 juin

Concours de belote Amicale des aînés (Espace du Midi)

Samedi 29 juin

Fête de fin d'année de l'école Saint Rémi (Salle des Fêtes)

Dimanche 30 juin

Courlitaï (Plan d'eau de Courlay)

Samedi 6 juillet

Fête de l'été de Courlay-Animations



Cérémonie du 11 novembre 2023



En présence d'une nombreuse assistance, André Guillermic, le Maire et Jean-Marc Fuzeau, président de l'U.N.C. ont dirigé la commémoration de l'armistice.

La Fraternelle était présente pour assurer l'animation musicale avec la "Sonnerie aux morts" et "La Marseillaise".



Au cours de la cérémonie trois soldats de France ont été honorés par une première distinction, médaille et diplôme :

DEBORDE Yves, FUZEAU Pascal, PUAUD Christian.



Les enfants des écoles ont profité de l'occasion pour valider une première action prévue dans leur Passeport du civisme, "le devoir de mémoire".

La Flamme du Souvenir du Soldat Inconnu est centenaire

La flamme sur la tombe du Soldat Inconnu, rallumée chaque jour sous l'Arc de Triomphe à PARIS, est centenaire, en ce 11 Novembre 2023.

Le soldat inconnu, dont les restes ont été retrouvés dans la citadelle de VERDUN, ont été transférés sous l'Arc de Triomphe en janvier 1921, la flamme elle, n'est allumée que le 11 Novembre 1923. Pendant 2 ans, seule une inscription gravée dans le granit rappelle aux passants qu' "ici repose un soldat français mort pour la patrie en 1914-1918", et rappelle la mémoire des 1,4 million de soldats morts pour la France pendant la guerre.

La Flamme naît de la volonté d'un journaliste qui craint que le Soldat Inconnu ne tombe dans l'oubli, seul sous la dalle sacrée. Cette flamme du souvenir est accueillie avec enthousiasme par l'opinion publique encore traumatisée par les pertes de la guerre, ainsi que par les anciens combattants, parmi lesquels 4 millions de blessés de guerre.

La Flamme est allumée pour la première fois le 11 novembre 1923 par André Maginot... Elle ne s'éteindra plus !...

"La Flamme jaillira du sol. Elle sera vraiment l'âme de tous les morts. Elle palpitera, elle veillera. Sa palpitation atteindra tous les passants afin de les contraindre à une seconde de recueillement. Cette seconde les incitera à un rapide examen de conscience, à ce rappel des vertus nécessaires lorsque le devoir, l'honneur ou la simple nécessité nous appellent".

La Flamme du Soldat Inconnu, ravivée chaque jour sous l'Arc de Triomphe, est Centenaire en ce 11 Novembre 2023.

Le bureau UNC de Courlay

Manifestations prévues début 2024

Assemblée Générale de l'Association : 20 janvier 2024
Pèlerinage UNC à Lourdes du 7 au 10 juin 2024

Décès en 2023

BAUDOIN Gérard, le 5 janvier 2023 (89 ans) LIGNER Jean-Claude, le 22 Août 2023 (81 ans)
VERDON Daniel le 23 octobre 2023 (90 ans)

L'Atelier chorégraphique



Pour cette nouvelle rentrée, l'Atelier Chorégraphique Courlitaïs a fait quelques changements :

- un nouveau Conseil d'Administration, riche de 10 membres, dont 8 nouveaux,
- un changement de bureau avec désormais Émilie MANCEAU en tant que secrétaire, Orlane SOULARD en tant que trésorière, Muriel GUIGNARD et Adèle GERMANEAU en tant que co-présidentes,
- une nouvelle professeure de danse, Shany GAWENDA, qui nous arrive tout droit des Alpes. Elle est venue s'installer dans les Deux-Sèvres, et nous avons eu la chance de la recruter pour poursuivre l'aventure de la danse sur notre territoire. Shany est diplômée d'état de Jazz, elle exerce depuis plusieurs années et est enthousiaste à l'idée de nous présenter ses créations au gala de juin prochain.
- de nouveaux créneaux horaires, puisque les cours de danse sont désormais les mercredis après-midi et soir.

Nous profitons de cet article pour remercier une nouvelle fois Julie GUITTON et Marielle PÉROCHON qui auront servi l'association pendant 14 années, dont 7 en tant que co-présidentes.

Merci pour leur investissement, pour leur énergie, pour leur persévérance, sans quoi l'association aurait pu vaciller.



Pour cette nouvelle année, l'association compte 59 adhérentes ainsi réparties :

- 10 dans le groupe Éveil (4/5 ans),
- 12 dans le groupe Initiation (6/7 ans),
- 8 dans le groupe Intermédiaire 1 (8/9 ans),
- 7 dans le groupe intermédiaire 2 (9/10 ans),
- 10 dans le groupe ados (11-15 ans),
- 12 dans le groupe adultes.

L'Atelier Chorégraphique Courlitaïs vous propose
à la salle Robert Roblin de Courlay

un stage danse
5€ / séanceréalisé par Muriel Guignard

par Shany GAWENDA,
professeure de Danse Jazz / Intermédiaire / Ballet

Samedi 10 février 2024

Street Jazz
pour les 9/12 ans
de 9h30 à 10h45

Street Jazz
pour les ados et adultes
de 11h à 12h30

Barre à terre
pour les ados et adultes
de 13h30 à 14h45

Cabaret
pour adultes uniquement
de 15h à 16h30

06 33 30 70 46
courlaydanse@gmail.com
www.atelier-chorégraphique-courlitaïs.fr

Parlons projets 2023/2024 !

Le samedi 9 décembre dernier, les danseuses ont participé au téléthon. Comme toujours, une belle expérience de partage. Merci à la municipalité de Courlay de nous associer à cet événement.

Comme depuis 2 ans, nous continuons de proposer un atelier avec un ou une comédien(ne) pour travailler l'appréhension de la scène. C'est l'occasion pour les danseuses de découvrir un autre mode d'expression mais aussi et surtout de consolider leur confiance en elles.

Aussi, nous allons proposer une journée "stage" sur inscription, ouvert à tous (licenciés et non licenciés), le temps d'une ou plusieurs séances pour s'initier au Street Jazz, à la Barre à terre ou encore au Cabaret.

Attention le nombre de places est limité, réservez vite : sur helloasso (www.helloasso.com/associations/atelier-chorégraphique-courlitaïs/boutiques/stage-de-danse)



L'Atelier chorégraphique



De plus la danse c'est aussi les costumes... et qui dit costume dit couture !
Nous sommes preneuses de petites mains pour rejoindre notre équipe de couturières qui se réunissent 4 à 5 fois dans l'année pour fabriquer l'univers qui mettra en valeur les danseuses et les chorégraphes.

Enfin, reprenez déjà sur vos agendas les dates du gala : il aura lieu cette année **le vendredi 14 juin à 20 h 30** et **le dimanche 16 juin à 15 h 30**.

Très impatientes de pouvoir vous montrer le travail accompli sur l'année, nous espérons vous retrouver nombreux sur ces deux dates !

Le bureau de l'Atelier Chorégraphique Courlitaix

Handball

Le club compte une centaine de licenciés pour cette saison 2023-2024, répartis en 10 équipes.

Horaires des entraînements :

- ▶ 9-11 ans mixte : le jeudi de 18 h 15 à 19 h 15,
- ▶ 13 ans filles : le mardi de 18 h 15 à 19 h 15 le mercredi de 18 h 00 à 19 h 15,
- ▶ 15 ans filles : le mardi de 18 h 15 à 19 h 15 le mercredi de 19 h 15 à 20 h 30,
- ▶ 15 ans garçons : le mardi de 19 h 15 à 20 h 30 et le vendredi à Mauléon,
- ▶ 18 ans filles/seniors filles : le mercredi de 19 h 15 à 20 h 30, le vendredi de 19 h 45 à 21 h 15 ou 21 h 15 à 22 h 45 (1 semaine sur 2 en alternance avec les garçons),
- ▶ Seniors garçons : le mardi de 19 h 15 à 20 h 30, le vendredi de 19 h 45 à 21 h 15 ou 21 h 15 à 22 h 45 (1 semaine sur 2 en alternance avec les filles),
- ▶ Loisir : le jeudi de 20 h 15 à 21 h 30.

Vous pouvez consulter tous les matchs et les résultats du week-end sur nos réseaux. (Facebook et Instagram)



Vous pouvez nous rejoindre même en cours de saison !

Site : <https://hbcc-courlay.clubeo.com/>
 Facebook : <https://www.facebook.com/invitation.hbcccourlay>
 Instagram : @handball_courlay

Pour contacter le club :
 DOYEN Anita (06 07 83 42 60) ou par mail 6079028@ffhandball.net

Tennis de table

La fin de saison dernière a vu s'opérer quelques changements significatifs au niveau du club. Tout d'abord, lors de la dernière assemblée générale qui s'est tenue le 9 juin 2023, nous avons procédé au vote d'un nouveau président, **François CORNU** ayant fait savoir qu'il ne souhaitait pas être reconduit à ce poste la saison prochaine. C'est **Romain ENESCOT** qui a été élu à l'unanimité pour le remplacer. Nous remercions François pour le travail accompli et pour l'énergie qu'il a su déployer durant ces années à la présidence ... et nous souhaitons la bienvenue à Romain.



Assemblée générale du 9 juin 2023 où nombre de joueurs sont présents ainsi que des représentants de la municipalité.



Romain, notre nouveau président et François, lors de la passation de pouvoir.

Nous avons ensuite, à cette même assemblée générale, accepté la demande d'Olivier QUIN-TARD qui souhaitait quitter ses fonctions d'entraîneur. Nous le remercions pour toutes ces années passées au sein du club à former nos jeunes joueurs.



Il a été décidé que les séances d'entraînement seraient désormais encadrées par des joueurs bénévoles.

Dans cette optique, trois joueurs du club ont participé à l'automne à deux jours de formation "initiateur" : Francis BROUSSEAU, Romain ENESCOT et Dominique BONDU afin d'acquérir une expérience pour encadrer au mieux les entraînements.

Ces séances sont dispensées le mercredi soir de 18 h 30 à 20 h 00. Elles sont ouvertes à un public très divers allant de jeunes joueurs qui débutent ou se perfectionnent à un public adulte qui souhaite pratiquer le tennis de table pour le loisir et la détente.

Pour terminer, en fin de saison dernière, nous avons acté le départ de l'ensemble des joueurs de notre équipe fanion. De ce fait, nous n'avons pas inscrit d'équipe en R2 pour 2023-2024.

Le club remercie l'ensemble des joueurs de l'équipe R2 pour les beaux matchs auxquels ils nous ont permis d'assister ; nous leur souhaitons de beaux parcours dans les différents clubs qui les accueillent.

Pour la première phase de la saison 2023-2024, nous avons donc inscrit 5 équipes en compétition :

- 1 équipe en Régionale 3,
- 1 équipe en PR,
- 2 équipes en D2,
- 1 équipe en D3.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter R. ENESCOT (Président) au 06 18 82 90 92 ou D. BONDU (Secrétaire) au 06 76 23 33 76.

Amicale Pétanque courlitaïse

2023 une année riche en résultats.

Cette saison fut pour l'amicale de la pétanque Courlitaïse une excellente année pour les résultats.

Tout d'abord, les résultats des équipes masculines, inscrites pour les championnats des clubs ont réalisé de très bons résultats. Une seule équipe vétérane n'a pas réussi à se maintenir.

Pour nos équipes féminines : l'équipe 1 se maintient et l'équipe 2, après un très beau parcours en deuxième division, accède en première division ; félicitation à elles.

Cela dit, la fédération restructure le déroulement des parties pour les féminines : le jeu, en 2024, passera à 6 joueuses sur le terrain au lieu de 4 auparavant. Cela nous conduit à l'abandon d'une équipe féminine, faute de licenciées.

Félicitations à **Delphine NAUDIN** qui est championne des Deux-Sèvres au tir de précision. Elle a pu assister au championnat de France à St Yrieix la Perche (87), mais les résultats n'étaient pas à la hauteur de notre championne.

Félicitations aussi à nos champions "triple promotion" à CHAURAY, qui après un week-end parfait, ont ramené le titre au boulodrome et se sont ouverts les portes du championnat de France à FLAMMANVILLE (50).

MM LIGNER Stéphane, CHAIGNE Emmanuel et LAMBOTTE Jordan, accompagnés de leurs supporters, se sont présentés à cette compétition magnifique, contrairement au temps.

Malheureusement, les parties ne se sont pas déroulées comme prévu, mais ce fut une très bonne expérience et un beau week-end.



Les résultats ne s'arrêtent pas en si bon chemin. L'équipe 2 en Coupe des Deux-Sèvres perd en quart de final du A, et l'équipe 1 termine championne de la Coupe des Deux-Sèvres du B.



Très beau parcours à toutes nos équipes.

ROY David et PUAUD Michel, les présidents, souhaitent remercier toutes les personnes qui s'investissent dans le club, car ils permettent au club de très bien fonctionner, dans une entente cordiale.

Merci aussi aux adhérents qui permettent une cohésion associative, et encore merci à la municipalité de nous offrir un lieu de rencontre pour notre sport.

Pour nous contacter

Michel PUAUD

06 73 89 51 89

David ROY

05 49 74 06 78



Association de Randonneurs Équestres de Courlay

Une date à retenir en 2024

La 31^e édition du Courlilton se déroulera le **DIMANCHE 30 JUIN 2024** au plan d'eau de Courlay.

Pour ceux qui ne connaissent pas le Courlilton, en quoi consiste cette course ?

Que vous soyez sportifs ou non, venez parcourir les chemins du bocage courlitois sur une distance de 10 km pour le coureur, cavalier et 20 km pour les vététistes.

Pour y participer, il faut composer une équipe de 3 personnes : un coureur (+ chien si vous êtes adepte du canicross), un cavalier et un vététiste.

Le départ se fera ensemble, puis le vététiste pourra prendre de la distance pour faire sa boucle de 20 km tandis que le reste de l'équipe (cavalier et coureur) reste ensemble pendant toute la durée du parcours. Avant de franchir la ligne d'arrivée, l'équipe devra être au complet au niveau d'un point STOP, délimité et surveillé par un bénévole.

Toutes les équipes seront récompensées par un lot grâce à nos sponsors qui répondent présents chaque année.

PAS D'INQUIÉTUDE si vous ne trouvez pas de cavalier, de coureur ou de vététiste pour former une équipe, dites-le nous et nous mettrons tout en œuvre pour vous trouver des participants seuls ou vous rattacher à une autre équipe incomplète.

Convivialité et bonne humeur seront au rendez-vous !

Une buvette et un stand de nourriture seront sur place, donc n'hésitez pas à venir, à encourager toutes les équipes.

L'année dernière, 25 équipes ont pris le départ dès 8 h pour éviter de subir les grosses chaleurs. Nous avons eu la chance de recevoir 7 équipes "canicrosseuses" (Course à pied avec un chien) et ce fut un plaisir de les accueillir et pouvoir partager leur passion.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la présidente Pauline BRÉMAND au 06.30.84.92.84 ou par mail p.bremand@hotmail.fr



Courlay Pêche Loisirs

Une nouvelle année halieutique se termine par notre assemblée générale en ce 24 novembre 2023. Une année clôturée avec un nombre de pêcheurs en hausse par rapport à l'année précédente, avec pas moins de 78 passionnés qui prendront leurs cartes à l'année. Les Courlitaix apprécient aussi le fait de pouvoir venir pêcher en journée avec famille et amis ; en atteste le nombre de cartes journalières en hausse également.

Un GRAND merci à tous pour l'intérêt que vous portez à notre belle passion et à notre association qui sans vous n'existerait pas.

Nous vous avons préparé, le bureau et moi-même, un alevinage en conséquence de l'intérêt que vous, Courlitaix, portez à ce passe-temps qu'est la pêche.

Ont été ou vont être introduits :

- 330 kg de gardons,
- 60 brochets,
- une vingtaine de kg de tanches.

Trois lâchers de truites viendront s'ajouter à tout ce beau monde au courant de l'année à venir, où vous attendront buvette, casse-croûte et vin chaud. Vous pourrez aussi y inviter vos amis pour la journée au prix de 10 € donnant droit à 6 truites.

Nous trouvons aussi important d'intéresser nos enfants et petits-enfants à la pêche. C'est pourquoi il a été décidé de leur autoriser la pêche jusqu'à 12 ans inclus, accompagnés d'un adulte, et cela gratuitement. Cette autorisation est soumise bien entendu à la surveillance par l'adulte et autorise l'enfant à utiliser 1 canne au coup tenue à la main, et cela hors ouvertures spécifiques (lâcher de truites et ouverture du carnassier, où une carte devra être prise).

Vous aurez aussi remarqué, pour les habitués de promenade, l'arrivée de nouveaux habitants sur votre plan d'eau. Certains Courlitaix étaient demandeurs du retour des canards. C'est chose faite.

Nous vous demandons de les accueillir avec la plus grande gentillesse. Selon leurs dires, ils aiment beaucoup les graines, les salades et les épluchures de légumes, mais pas trop le pain qui, à la longue, peut les rendre malades.



En ce qui nous concerne, nous vous attendons le samedi 17 Février 2024 pour l'ouverture du plan d'eau. Un lâcher de truites sera effectué pour bien débiter cette année dans la convivialité autour d'un verre de vin chaud et d'un casse-croûte.

Les invités seront bien sûr autorisés, des cartes journalières seront disponibles à la buvette.

Vos cartes de pêche seront disponibles à compter de mi-janvier dans vos dépôts habituels (Carte d'Auré et bureau de tabac).

Le président tient à terminer cette page en rendant hommage à son prédécesseur **Jean Poupard**, malheureusement disparu en cette année 2023. Tous les pêcheurs autour de ce plan d'eau ont et gardent un merveilleux souvenir de Jeannot.

Une personne d'une bonté et d'une gentillesse comme on en rencontre peu dans une vie.

Nous tenons à le remercier pour l'énergie et le temps qu'il a pu donner à notre association malgré sa maladie.

Nous souhaitons, le bureau, le président et chaque pêcheur Courlitaix, toutes nos condoléances à sa famille.

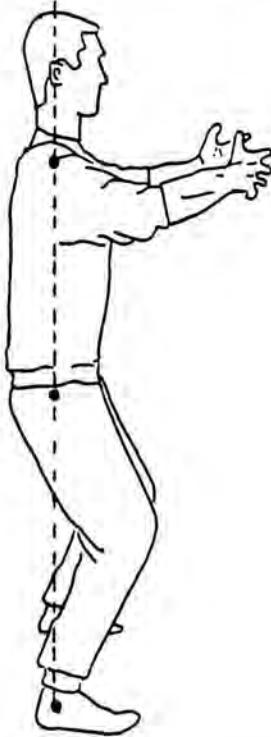


Loisirs adultes

Le QI GONG

Depuis 3 ans maintenant, un petit groupe d'une bonne quinzaine de personnes se retrouve dans la salle Robert Bobin, le jeudi matin de 10 h à 11 h 15, pour y pratiquer le QI GONG.

Les séances sont toujours animées par Mathilde VIOLAU-PITAUD.



Qu'est-ce que le QI-GONG ?

Le Qi gong (prononcer "chi cong") est une "gymnastique énergétique", en lien avec la Médecine traditionnelle chinoise.

Accessible à tous, facile à pratiquer, il ne nécessite pas de grandes capacités physiques.

Sans recherche de performances, mais d'équilibre et de bien-être, dans l'écoute et le respect de soi.

Les effets sont ressentis dans le domaine de la douleur, des blocages articulaires, les arthroses.

Le Qi gong favorise la détente, la gestion du stress et des émotions, et développe la concentration.

Pour les adultes, sur inscription
06 33 55 06 98 / gilles-gobin@orange.fr

Les Taroteurs

Le groupe s'est créé en 2009 ; cette année, les 22 joueurs continuent de jouer le premier et le troisième mardi de chaque mois, de 20 h 40 à 22 h 10, avec une pause de 15 minutes et reprend à 22 h 30 jusqu'à minuit, à la salle Robert Bobin.

Si vous êtes intéressés pour apprendre et jouer avec nous, venez nous rejoindre.

christian.bisleau@orange.fr

06 81 32 11 71



Vidéo-Photo-Club-courlitaïs



Depuis toujours, le vidéo photo club Courlitaïs, c'était GUY... !

Il était à l'origine de la création du Club Courlitaïs des Arts et Loisirs en 1975 à l'âge de 25 ans et le premier président. Plus tard le CCAL est devenu le VPCC avec toujours GUY comme président jusqu'à cette année 2023.

Au début, ce qui réunissait au club tous les jeunes passionnés, c'était la photo argentique ; ceux-là se souviennent des longues soirées passées dans "la chambre noire" avec la petite lumière rouge et l'odeur du révélateur afin de développer des pellicules ou d'effectuer des tirages noir et blanc. J'imagine aussi que les Courlitaïs se souviennent encore des grandes expos photos et des soirées diaporamas avec les montages de diapositives.

Les années sont passées bien vite et le VPCC a naturellement évolué au rythme des changements techniques, en filmant d'abord avec les premières caméras super 8, puis avec les cassettes de tous formats pour arriver au numérique, aux montages avec les ordinateurs...

Toute cette rapide évolution, c'est la riche histoire d'un club animé avec passion par Guy son président.

Ce long travail constant nous laisse aujourd'hui une masse de documents et d'archives diverses et variées, sur différents supports, qui témoignent de notre histoire locale ; il va falloir les visionner, les classer et les numériser. Avec le départ de Guy, le livre a failli se refermer, au risque de perdre quelques belles pages de notre vie courlitaïse, mais l'histoire inachevée était belle et la conclusion ne pouvait pas être aussi triste.

Alors, après un temps d'affliction et d'hésitation, des membres du club ont voulu écrire d'autres pages et s'organiser pour sauver l'héritage. Après plusieurs rencontres du groupe, des personnes ont décidé de s'engager en partageant les tâches pour créer un nouveau bureau et poursuivre les activités :

Président : TÊTARD Christophe
Vice-président : JOUBERT Jean-Luc
Trésorière : AYRAULT Laura
Trésorier-adjoint : BOIVINEAU Pierre-Marie
Secrétaire : MOUSSET Bernard
Secrétaire-adjointe : BROSSEAU Béatrice

Le Vidéo Photo Club Courlitaïs est ouvert à tous ceux qui veulent participer, s'informer, proposer des idées nouvelles, s'initier...

Vous pouvez nous contacter :

par téléphone, 06 80 42 36 49

par mail, christophe.tetard250@sfr.fr



Les Tréteaux courlitaïs

L'Autre Bourgeois Gentilhomme à Courlay

Après une préparation d'un an, les Tréteaux Courlitaïs ont mis en scène une version revisitée du Bourgeois Gentilhomme. Texte, costumes, décors, accessoires et mise en scène ont été repensés par LN et toute la troupe. Un très beau spectacle a été proposé aux spectateurs. Les bénévoles ont aussi très bien tenu leur rôle dans l'organisation des séances et ont permis aux comédiennes et comédiens de jouer dans de très bonnes conditions cette célèbre pièce de Molière.



De nouvelles représentations de L'Autre Bourgeois Gentilhomme sont prévues en 2024 :

- le dimanche 14 avril au théâtre de Bressuire,
- fin avril ou début mai à Cholet (la date sera connue prochainement).

Une pensée particulière pour l'une de nos comédiennes, Pascale Couturier qui était aussi coprésidente et qui nous a quittés en octobre dernier, après avoir passé 23 ans dans la troupe.

Un nouveau spectacle est en projet pour l'automne prochain et sera évoqué lors de l'assemblée générale qui aura lieu prochainement.



Contact

lestreteauxcourlitaïs@outlook.fr

Tél. : 06 19 66 85 66 / 06 68 33 32 24

La Tour Nivelles

Alors que la Tour Nivelles accueille ses derniers groupes de la saison 2023, l'heure est au bilan de l'année qui s'achève. Une année placée sous le thème des inégalités entre les garçons et les filles, dans les écoles de la III^e République. Exposition et animations ont ainsi ponctué la saison au rythme des ouvertures au public des vacances scolaires.



Une exposition temporaire sur les inégalités

La saison s'est articulée autour d'un temps fort : l'exposition temporaire "Luttes des femmes, progrès pour tous", proposée tout l'été jusqu'aux Journées Européennes du Patrimoine.

Réalisée par l'association *Femmes d'ici et d'ailleurs* et mise à disposition par l'**Espace Mendès France de Poitiers**, cette exposition retraçait l'évolution des droits des femmes dans la société française du milieu du XIX^e siècle jusqu'à nos jours. Droit de vote, droit de travailler, de disposer de son salaire ou encore légalisation de l'avortement ; des avancées qui sont aussi passées par l'instruction. Pour illustrer les différences de traitement qui existaient entre l'instruction des filles et des garçons avant de tendre vers une égalité au XX^e siècle, des cahiers, des livres et autres objets anciens côtoyaient les panneaux explicatifs de l'exposition.

Malgré un climat estival un peu capricieux, les visiteurs ont pu découvrir avec intérêt et enthousiasme l'exposition et son quiz interactif pour les enfants.

Depuis plusieurs années, des médiateurs scientifiques de l'Espace Mendès France de Poitiers interviennent au musée au cours de l'été sur des sujets scientifiques tels que l'astronomie, la biologie ou l'histoire.

Des ateliers appréciés par les visiteurs pour leurs explications claires et leurs démonstrations adaptées aux petits et aux grands.

Pour rester dans le thème de l'année, différents ateliers ont été proposés aux petits visiteurs par les deux animatrices.

L'atelier "Piquage et broderie" a fait découvrir aux enfants, garçons et filles, l'un des travaux manuels réservés aux fillettes dans la première moitié du XX^e siècle, à une époque où elles n'avaient d'autre choix que d'apprendre les travaux d'aiguille pendant que l'agriculture était enseignée aux garçons.

C'était la même chose du côté des jouets, par exemple avec le tricotin attribué aux filles ou la charrette à bœufs aux garçons.

À la Tour Nivelles, cette distinction disparaît puisque les filles autant que les garçons, ont pu confectionner un tricotin ou une charrette à bœufs selon leur préférence. Et pourquoi pas les deux ?



La Tour Nivelle



Une fin de saison littéraire

La Tour Nivelle, c'est aussi une maison littéraire consacrée à l'écrivain courlinois Ernest Pérochon. C'est donc tout logiquement qu'une séance de dédicaces d'auteurs locaux s'est tenue dans l'espace du musée consacré à Ernest Pérochon.

Armand Bérard a présenté son ouvrage sur *Auguste le Balafré*, jeune frère "oublié" de la célèbre fratrie de La Rochejaquelein, figure des guerres de Vendée.

Philippe Robin, auteur de la préface de la réédition de *Jeanne Robin, Jeanne d'Arc de la Vendée*, d'Oscar de Poli, a évoqué quant à lui la vie brève, mais néanmoins active de son aïeule originaire de Courlay et figure méconnue des guerres de Vendée.

Enfin, Mattieu Manceau s'est attaché à une autre période marquante de l'histoire avec son récit *Un camp en Deux-Sèvres Veluché 1939-1941*.

En 2024, les tablettes seront à l'honneur...

La programmation 2024 est en cours de préparation, mais nous pouvons déjà dire qu'il sera question de tablettes ! Nous ne parlons pas ici des tablettes tactiles ou en tout cas, pas uniquement...

En attendant, la saison 2024 démarrera dès le début des vacances d'hiver avec une première ouverture le dimanche 18 février de 14 h 30 à 18 h 30.

D'ici-là, il est possible de contacter les animatrices pour les demandes de réservation ou de renseignements du lundi au vendredi, même lorsque le musée n'est pas ouvert au public.

L'association des Amis de la Tour Nivelle a besoin de vous !

Rejoignez l'équipe du musée de la Tour Nivelle en devenant bénévole de l'association.

Contactez-nous :
tournivelle@wanadoo.fr
 ou
 05 49 80 29 37.



L'association "Les Amis de la Tour Nivelle" a le plaisir de vous offrir une entrée gratuite valable pour un enfant et un adulte durant toute la saison 2024 !

Pour en bénéficier, découpez le coupon ci-contre et présentez-le au musée le jour de votre visite.



pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR de Courlay-Chanteloup, Association de Services à la Personne intervient également sur une petite partie de Bressuire, notamment Clazay et Terves.

Missions

Apporter des services à l'ensemble de la population de la naissance à la fin de vie pour un peu plus de confort, pour retrouver un équilibre familial, ou tout simplement pour continuer à vivre chez soi. Notre association est animée par des bénévoles. A l'écoute de la population locale pour identifier ses besoins et ses attentes, nos bénévoles gèrent l'ensemble des services avec l'aide de la Fédération Départementale des Deux-Sèvres. Pour assurer au quotidien la réalisation des différents services que nous proposons, notre association emploie des professionnelles, aux profils variés et aux compétences complémentaires : agent à domicile, employé à domicile et auxiliaire de vie sociale.

Services

Le réseau ADMR est reconnu pour ses compétences et son expérience dans quatre domaines de services :

Autonomie : pour mieux vivre chez soi, être plus autonome, l'ADMR accompagne dans les actes de la vie quotidienne, ménage, entretien du linge, préparation des repas, transport accompagné, aide au répit des aidants, mais aussi la téléassistance FILIEN.

Domicile : avec ses services de ménage, repassage, l'ADMR met à disposition des professionnels compétents, qui savent répondre aux besoins et s'adapter aux exigences de chacun de ses clients.

Famille : l'ADMR est attentive au bien-être des enfants, et soucieuse de permettre aux parents de concilier les différents temps de la vie (familiale, professionnelle et sociale). Pour ces raisons, l'ADMR développe des solutions d'accueil individuel (garde d'enfants à domicile) ainsi qu'un soutien éducatif et moral en cas d'aléas de la vie.

Santé : écourter un séjour à l'hôpital, prodiguer des soins à domicile, c'est possible grâce aux services Santé. L'ADMR 79 dispose de 5 services de soins infirmiers à domicile (Ssiad), d'une Equipe Mobile Alzheimer et également de services d'hospitalisation à domicile (HAD).



Sous certaines conditions, des aides financières sont possibles, les bénévoles sont à votre écoute pour évaluer et vous orienter vers le service adapté et le financement. L'ADMR accepte les CESU préfinancés (remis par l'employeur, des mutuelles...). Des déductions fiscales ou dans certains cas des crédits d'impôts de 50% de la somme à votre charge sont possibles dans la limite des plafonds fixés par la loi de finance.

N'hésitez pas à venir, à nous rencontrer pour mieux connaître notre association !



Pourquoi devenir bénévole à l'ADMR ?

L'ADMR repose avant tout sur des valeurs humaines fortes telles que l'entraide, la bienveillance et la solidarité. En rejoignant notre équipe de bénévoles, vous avez l'opportunité de faire une réelle différence dans la vie des personnes qui ont besoin de soutien. Votre engagement peut contribuer à améliorer leur quotidien et à leur apporter un sentiment de sécurité et de bien-être.

En tant que bénévole de l'ADMR, vous aurez également la chance de faire partie d'une communauté soudée et dynamique. Vous rencontrerez d'autres bénévoles passionnés et dévoués, avec lesquels vous partagerez des expériences enrichissantes. Vous pourrez échanger vos compétences, vos connaissances et vos valeurs, et vous enrichir mutuellement de vos différentes expériences de vie.

Quelles sont les missions bénévoles à l'ADMR ?

L'ADMR offre une grande variété de missions bénévoles adaptées à vos compétences, à vos intérêts et à votre disponibilité. Voici quelques exemples de domaines dans lesquels vous pourriez contribuer :

- réaliser des visites de convivialité auprès des personnes et des familles aidées,
- créer du lien lors d'animations ou de sorties en accompagnant les clients et leurs familles,
- participer à l'évaluation des besoins de la personne ;
- proposer les services de l'ADMR,
- participer à la gestion du personnel,
- garantir la réalisation de la démarche qualité,
- coordonner la communication locale...



Moment convivial entre salariées d'intervention, secrétaires et bénévoles.



ADMR de Courlay

42, rue Salliard du Rivault
79440 COURLAY

Tél : 05 49 72 63 46

admr.courlay@fede79.admr.org
Site internet : www.fede79.admr.org

Président : M. CAND Yvon

Permanences téléphoniques

du lundi au vendredi
de 9 h 00 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 00

Accueil du public

Le lundi : de 9 h 00 à 12 h 00
Le vendredi de 14 h 00 à 17 h 00

Don du sang

Pour l'année 2024, 5 collectes sont programmées sur les communes de Terves, Chanteloup et Courlay.

Le vendredi 5 Janvier à la salle des fêtes de Terves de 16 h 00 à 19 h 00

Le mardi 5 Mars à la salle des fêtes de Terves de 16 h 00 à 19 h 00

Le lundi 3 Juin à la salle des fêtes de Chanteloup de 16 h 00 à 19 h 00

Le mardi 13 Août à la salle des fêtes de Terves de 16 h 00 à 19 h 00

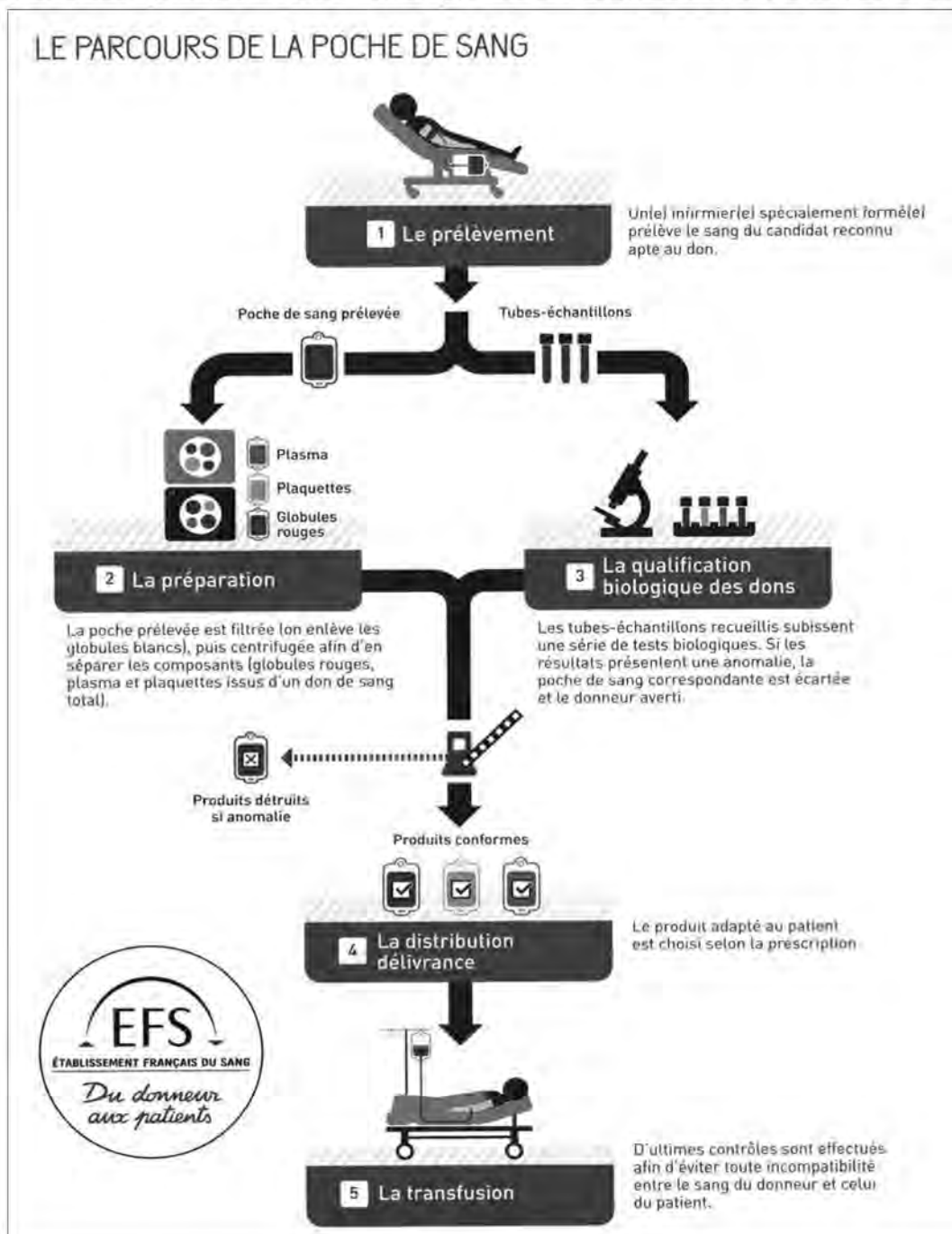
Le jeudi 28 Novembre à la salle Espace du midi à Courlay de 16 h 00 à 19 h 00

Les donneurs doivent prendre rendez-vous sur le site mon-rdv-dondesang avant de se présenter à la collecte, afin de permettre au mieux le flux des personnes. Munissez-vous d'une pièce d'identité (obligatoire).

Merci pour votre compréhension.

Vous pouvez retrouver toutes les collectes sur www.dondesang.efs.sante.fr, rubrique "Où donner".

Merci aux donneurs pour leur implication et pour la diffusion de l'information dans leur entourage.



Solidarité sans frontières



Notre association, bien connue dans le paysage courlitaï, continue son travail de collecte de papiers et de cartons avec l'objectif de financer des actions humanitaires choisies et suivies. Même si, depuis très longtemps, de nombreuses personnes nous aident en participant au tri ou en nous apportant livres et journaux, il nous paraît souhaitable de rappeler notre fonctionnement et nos actions.

SSF, depuis plus de 25 ans, récupère les papiers et les cartons pour les revendre après le tri. Nous avons deux lieux de dépôt ; vous pouvez déposer les petites quantités dans les étagères situées au 80 rue Salliard du Rivault (ces étagères sont régulièrement vidées par les bénévoles). Pour ceux qui veulent nous rencontrer ou mettre de plus grandes quantités, il y a une permanence sur notre lieu de stockage dans le village du Fougiret, chaque vendredi de 13 h 30 à 14 h 30 minimum.



Afin de faciliter le tri, nous vous demandons de séparer les cartons et cartonnettes d'emballages, des revues, livres et publicités. De plus, maintenant, nous mettons les journaux à part puisque leur prix de reprise du mois dernier était de 110€/T et simplement de 50€/T pour les papiers en vrac. Par respect pour ceux qui trient, évitez de mettre des papiers souillés et si possible placez vos dépôts dans des cartons ou attachez-les pour éviter la dispersion et faciliter la manipulation.

Nous devons aussi vous informer sur la vie de notre association. Cette année, SSF a été fragilisée car l'Agglo2b, qui depuis toujours, reprend nos papiers, sans aucune information ni concertation, a enlevé le 23 mars 2023 nos 10 tonnes de papiers pour 0 €. Alors que de nombreuses personnes font l'effort de nous apporter leurs papiers et que de nombreux bénévoles donnent beaucoup de leur temps pour faire vivre notre association humanitaire, le moins que l'on puisse dire, c'est que "ça fait mal !" ... Mais nous continuons. En quelques chiffres, on peut donner un bilan intermédiaire, au mois de juin, il y avait déjà eu 14 enlèvements de bennes de cartons soit environ 43 tonnes et le 7 septembre un enlèvement de 11,160 tonnes de papiers en vrac, payés 558€ par la société Derichebourg.

Au début de cette année, nous avons pu faire des dons, en commençant par 600 € au secours d'urgence de Courlay.

Puis nous avons donné 2500 € à Afrane qui, dans un contexte très difficile, continue à soutenir les écoles en Afghanistan : "AFRANE a aidé pendant une dizaine d'années des écoles des environs de Hérat, participant au financement de la construction de salles de classes pour des élèves de quartiers reculés. Ces deux dernières années, AFRANE a soutenu des familles vulnérables dans cette ville par l'intermédiaire de volontaires sur place, correspondants d'AFRANE à Hérat..."

Enfin nous avons versé 7500 € à "La poule aux enfants" pour financer des aménagements de poulaillers et de marâchages au Sénégal : "À Lompoul, le 3^e lot de poussins de chair est en cours ; le 8 septembre (les animaux avaient 23 jours) le taux de pertes était de 4% (13/300). Les deux premiers lots ont rapporté en moyenne 400€ chacun et une partie des bénéficiaires a servi à financer les fournitures scolaires. Il reste 140 poules dans une salle. Taux de ponte 75% et prix de vente des plaquettes de 30 œufs, 2300 francs (soit 3,5€). Clairement, l'élevage de poulets est plus rentable que la vente d'œufs, raison pour laquelle les responsables du poulailler tiennent à développer cette activité".

Nous vous remercions tous pour votre soutien et participation ; nous restons à votre disposition et si vous le souhaitez vous pouvez nous contacter au siège social : Solidarité sans frontières-Mairie 79440 Courlay.



Le Pied du Roy

Août 2023



Visite au musée de La Tour Nivelles, à Courlay.

Un moment très apprécié qui a fait raviver de beaux souvenirs aux résidents !

Pour certains, c'était l'école de leur enfance.



Merci à Jacques POIDEVINEAU d'être venu nous faire profiter des belles mélodies de son orgue de Barbarie.

Septembre 2023

Nous avons accueilli les enfants de l'accueil périscolaire de Courlay lors d'un après-midi jeux de sociétés. Un moment très apprécié par les enfants comme par les résidents.





Octobre 2023

Les résidents ont passé un très bon moment au repas des aînés organisé par la commune de Courlay.

Nous sommes allés au Bowling de Bressuire dans le cadre de "La semaine Bleue".



Nous avons fêté le départ à la retraite de Yolaine SOULARD, aide-soignante à l'EHPAD depuis 2005. Un moment fort en émotion autant pour les résidents que pour le personnel.

Merci, Yolaine, pour toutes ces belles années !



Novembre 2023

Nous sommes allés voir le film "Comme par magie" au cinéma Le fauteuil rouge, à Bressuire.



Loto inter-établissements à Chiché.



Décembre 2023

Nous avons eu un très bon repas de Noël. Merci à Christophe FUZEAU d'avoir animé le repas comme il se doit.



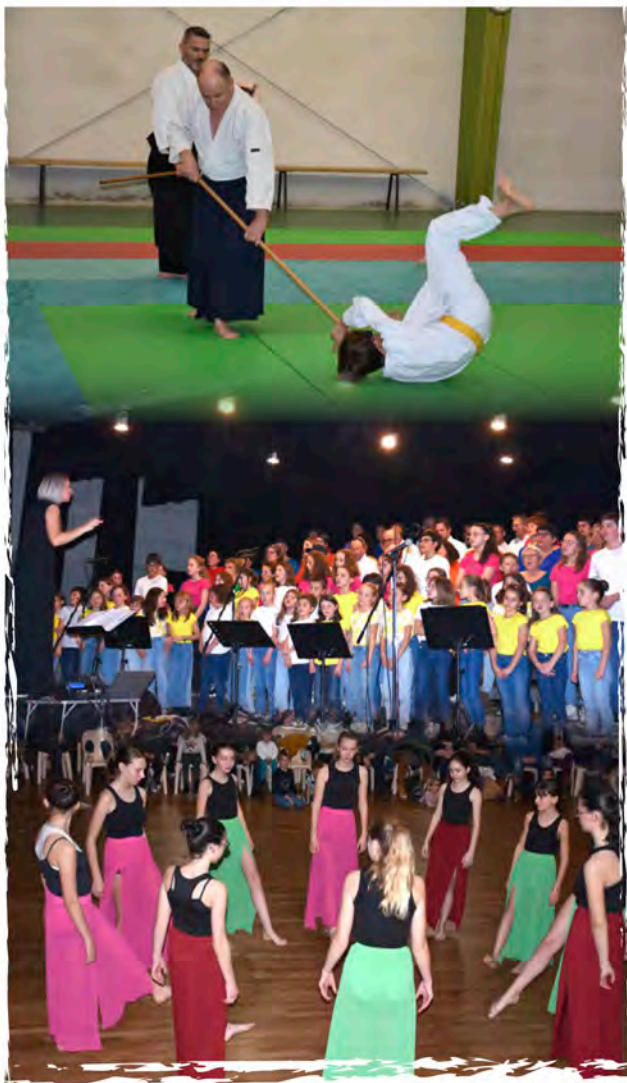
La crèche animée de Bressuire



Le goûter de Noël avec les enfants du personnel, merci à Mr BOYER Joseph de s'être prêté au rôle du Père-Noël le temps d'un après-midi. Nous avons passé un très bon moment !

Zoom sur... les Fréteaux Courlitaïs





Montant récolté à Courlay pour le

Téléthon 2023 des

4908 €



Corrida 2023, 35^e édition



Mention spéciale pour **François ROULLET**, dossard N° 4, courlitaïs, un des jumeaux de notre efficace correspondant local du Courrier de l'Ouest, qui est arrivé 11^e du 10 Km, avec un temps de 35 mn 05.

Toutes nos félicitations !



Ces pages d'information sont distribuées semestriellement et gratuitement dans tous les foyers de la commune de Courlay par la Municipalité. (Photos Courrier de l'ouest, Nouvelle République et particuliers).

Imprimerie JADAULT - 79440 COURLAY

INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 69